

Revue Canadienne

PUBLICATION MENSUELLE

Dirigée par un groupe de professeurs de l'Université de Montréal

SOMMAIRE

Pages		
481 —	I. SIR ADOLPHE ROUTHIER.....	La Rédaction
484 —	II. LA "SEMAINE SOCIALE" DE MONTRÉAL.. (Premier article).....	L'abbé Elie-J. Auclair
506 —	III. L'ANALYSE ET LA CRITIQUE DANS LES ARTS.....	Frère Martinus
524 —	IV. UN SERMON DE "CENTENAIRE".....	E.-J. A.
539 —	V. A TRAVERS LES FAITS ET LES ŒUVRES.....	Le sénateur Thomas Chapais
558 —	VI. NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.....	* * *

LA CIE DE PUBLICATION DE LA REVUE CANADIENNE

MONTRÉAL — Canada

Aux lecteurs de la Revue

VOUS AVEZ souvent l'occasion de lire dans cette revue des études sur les questions sociales et économiques.

AVEZ-VOUS jusqu'à présent saisi l'occasion d'exercer vous-mêmes le devoir social et économique que constitue la pratique de L'ÉPARGNE ?

SINON — Nous vous invitons cordialement à le faire en ouvrant sans tarder un compte à

La Banque d'Épargne

DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

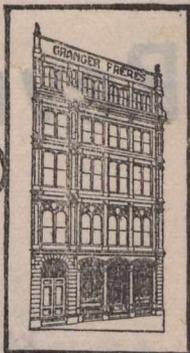
Nous vous réservons toujours le meilleur accueil, que votre compte soit gros ou petit.

Nous vous donnons la sécurité la plus certaine.

A.-P. LESPÉRANCE,

Gérant général.

*La plus importante Librairie et
Papeterie Française du Canada*

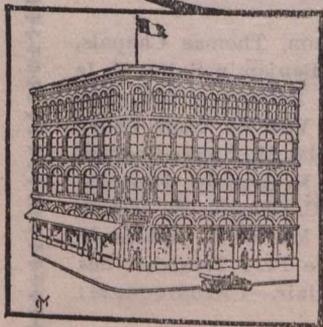


Nous enverrons sur demande nos

CATALOGUES

D'Articles de Bureaux	(6 différents)
Articles Religieux	(3 " ")
Livres Religieux	(7 " ")
Littérature et Science	(5 " ")
Livres et Articles de Classe	(8 " ")
Jeux, Cartes, Décorations	(7 " ")
Livres Canadiens	(2 " ")
Pièces de Théâtre	(1 complet)

Vu le grand nombre de nos catalogues, il faut mentionner les articles désirés et il est important de donner sa profession ou occupation * * * * *



GRANGER FRÈRES

Libraires, Papetiers, Importateurs
43 Notre-Dame, Ouest, Montréal

Revue Canadienne

56me ANNÉE, 1920

PARAISSANT CHAQUE MOIS, VERS LE 15

S'adresser pour la rédaction et l'administration au *Bureau de la Revue canadienne*, 471 ouest, rue Laguchetière, Montréal.

CONDITIONS :

ABONNEMENT : Canada et Etats-Unis, \$3.00; France et Union Postale, 18 francs; Angleterre, 15 schellings. — Chaque livraison, 25 sous, et, pour l'Union Postale, 1.50 frs.

NOTE. — Les abonnements comptent de janvier à décembre. Pour cesser de recevoir la *Revue*, il faut renoncer formellement à son abonnement avant le 15 décembre. Il ne suffit pas de refuser un numéro qui arrive par la poste. Il faut donner avis verbalement ou par écrit.

LIVRES REÇUS :

Il sera rendu compte aux NOTES BIBLIOGRAPHIQUES de tout ouvrage dont on nous fera parvenir *deux exemplaires*.

DIRECTEURS ET COLLABORATEURS (1919-1920)

CONSEIL DE DIRECTION : M. l'abbé Elie-J. Auclair, *président et rédacteur en chef*; M. le chanoine Emile Chartier, MM. les professeurs E.-P. Benoît et Edouard Montpetit, *directeurs*; M. l'abbé D. Binette, *secrétaire de l'administration*.

PRINCIPAUX COLLABORATEURS : Mgr Choquette, l'hon. Thomas Chapais, l'hon. sénateur L.-O. David, l'hon. Athanase David, M. Benjamin Sulte, M. le docteur Benoît, M. Edouard Montpetit, M. le chanoine Emile Chartier, MM. les abbés Desgranges et de Poncheville, M. François Veillot, Mme Laure Conan, Mlle Corinne Rocheleau, M. l'abbé Lionel Groulx, M. Pierre-Georges Roy, M. le docteur Albert Lesage, M. Antonio Perrault, M. Aegidius Fauteux, M. Louis-Raoul de Lorimier, M. Marius Barbeau, M. J.-C. Chapais, M. le professeur Jean Flahault, MM. Filiatrault, Gouin, Olivier Maurault, prêtres de Saint-Sulpice, le Père Bruno-Marie, des franciscains, le Père Tamisier, des jésuites, le Frère Martinus, des E. C., l'abbé Elie-J. Auclair.—CHRONIQUEURS : l'hon. Thomas Chapais et l'abbé Auclair.

Sir Adolphe Routhier

TOUS nos lecteurs le savent : le 27 juin dernier, à sa résidence de Saint-Irénée-les-Bains, après quelques jours seulement de maladie, notre éminent collaborateur à la *Revue*, l'une des gloires des lettres canadiennes en même temps que de la magistrature en notre pays, sir Adolphe Routhier, est mort, dans sa quatre-vingt-deuxième année d'âge, et après plus de cinquante années de vie publique.

Nous ne tenterons pas, dès aujourd'hui, de rendre à sa mémoire l'hommage que nous lui devons. Son oeuvre est trop considérable pour que nous essayons de l'analyser en quelques lignes — les seules dont nous disposons dans cette livraison. Si Dieu nous prête vie, nous y reviendrons peut-être plus tard. Pour le moment, nous voulons uniquement nous incliner devant la tombe où disparaît l'un des fils les plus méritants de la race française au Canada.

En janvier 1869 — il y a cinquante-et-un ans — M. Routhier, dans une poésie intitulée *Le premier de l'an*, que publia précisément notre *Revue canadienne*, mettait sur les lèvres de ses deux enfants — Angéline et Jean-Charles — ces vers, un peu jeunes, mais si chrétiens :

Oh! que c'est beau le ciel! Et que je voudrais bien,
Sur les ailes de feu de mon ange gardien,
M'envoler aussi, moi, dans la sainte patrie !

Il s'y en est allé, selon le voeu de son coeur resté croyant toujours, à l'aube de sa quatre-vingt-deuxième année, et c'est l'un de ces deux enfants de jadis, sa très digne fille, Mlle Angéline, qui lui a fermé les yeux.

Sir Adolphe, tout chargé d'ans et de gloire qu'il était, avait bien voulu continuer à notre *Revue* sa collaboration distinguée. Dans notre avant-dernière livraison (mai 1920), nous donnions, nos lecteurs se le rappellent sans doute, la suite de ses *Souvenirs d'enfance*, qui resteront, hélas! interrompus, la maladie qui devait l'emporter étant survenue au moment où il se disposait à nous écrire ce qui aurait paru en juin. Nous n'avons pas le droit de nous flatter que les dernières lignes qu'il a écrites aient été pour nous. Mais nous sommes autorisé à croire que l'une de ses dernières pensées aura été pour notre modeste périodique. C'est un honneur dont nous sommes fiers.

Adolphe-Basile Routhier était né, le 8 mai 1839, à Saint-Placide, sur les bords de ce lac des Deux-Montagnes qu'il nous décrivait, à 81 ans, avec tout l'enthousiasme d'un rhétoricien. Il avait fait ses classiques à Sainte-Thérèse, dont il est resté l'étoile de première grandeur depuis tant d'années, et ses études légales à l'Université Laval de Québec. Admis au barreau en 1861, il ne tarda pas à s'y distinguer. L'Université lui confia bientôt sa chaire de droit civil, puis celle de droit international, qu'il occupa de 1897 à 1917. Dès 1873, à 34 ans, il était nommé juge de la cour supérieure. Il devint juge d'amirauté en 1897 et juge en chef dès 1902. C'est dire qu'il a fourni, comme magistrat, une carrière de 47 ans ! A deux reprises, il fit partie de la chambre des communes. En 1897, il refusa l'honneur et la charge de lieutenant gouverneur des Territoires du Nord-Ouest. En 1904 et 1905, il agit comme administrateur de la province de Québec, en l'absence du lieutenant-gouverneur. Il fut président de la Société Royale du Canada (1915) et président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec. Le pape l'avait nommé chevalier de Saint-Grégoire et le roi l'avait créé chevalier de Saint-Michel et de Saint-Georges.

Ses oeuvres littéraires sont nombreuses. En voici la liste à peu près complète: *Causeries du dimanche* — *A Travers l'Europe* — *En canot* — *Les échos* (poésies) — *A travers l'Espagne* — *Conférences et discours* — *Les grands drames* — *De Québec à Victoria* — *La reine Victoria et son jubilé* — *Québec* (grand in-4, illustré) — *Le Centurion* (roman) — *Essai d'apologétique* — *Paulina* (roman) — *Montcalm et Lévis* (drame) —; en préparation: *Blanche des Aulnes* (roman canadien) — *Conférences et discours* (3e série).

Encore un coup, nous ne prétendons pas, en quelques lignes, rendre justice à sa mémoire et à son oeuvre. Nous y viendrons plus tard, s'il plaît à Dieu.

Magistrat intègre et homme de lettres distingué, très mêlé à tous les mouvements qui ont agité l'opinion en notre pays depuis soixante ans, considéré et honoré par tous ceux qui ont joui de son commerce, sir Adolphe Routhier laisse, avant tout et par-dessus tout, le souvenir d'un chrétien croyant et pratiquant sans ostentation mais sans respect humain.

Devant ce grand défunt, l'un des plus grands hommes de notre pays, qui fut des nôtres à la *Revue canadienne* et que nous aimions autant que nous l'admirions, nous nous inclinons avec un profond respect.

LA RÉDACTION,

par E.-J. A.

La " Semaine sociale " de Montréal

(21-25 JUIN 1920)

PREMIER ARTICLE

LES DEUX PREMIÈRES JOURNÉES

LA première *Semaine sociale* du Canada qui s'est tenue à Montréal, du 21 au 25 juin dernier, a constitué dans la vie de notre pays tout un événement, qu'il convient, nous semble-t-il, de consigner dans les pages de notre *Revue canadienne*. Depuis soixante ans bientôt que notre vieille revue existe, elle a ainsi bien souvent enregistré l'un ou l'autre des faits saillants de notre histoire nationale ou religieuse. Depuis treize ans maintenant que la confiance de nos supérieurs et de nos collègues de la direction nous a chargé de sa rédaction principale, nous nous sommes efforcé d'être fidèle à cette honorable tradition. Sans doute, les travaux de la *Semaine sociale* de Montréal seront bientôt publiés in-extenso dans un volume qui sera précieux à plus d'un titre. Aussi bien, ne voulons-nous donner ici que des analyses de ces travaux, risquer peut-être quelques appréciations et, de cette façon, essayer de fixer comme une vue d'ensemble de la grande et belle semaine que nous avons vécue. C'est, pensons-nous, rester dans le cadre et dans la note de notre périodique.

Mgr l'archevêque de Montréal, dans l'allocution qu'il prononçait à la clôture des exercices de la *Semaine sociale*, n'a pas hésité à faire un rapprochement entre elle et la grande *Semaine eucharistique* du congrès de 1910. " Alors, a-t-il dit, il s'agissait de nous fortifier dans l'amour du Dieu qui

vit en l'Eucharistie ; aujourd'hui, nous avons voulu nous fortifier dans l'amour du prochain par l'étude de la question et des oeuvres sociales." Ce rapprochement est significatif au plus haut point. On ne saurait, en effet, aimer Dieu parfaitement, si, selon la loi de l'Évangile, on n'aime pas en même temps son prochain pour l'amour de Dieu. Et comment aimerait-on vraiment son prochain, c'est-à-dire les hommes dans la société de qui l'on est appelé à vivre, si, dans la mesure de ses forces, l'on n'étudiait pas les besoins de cette même société? Le grand mal dont souffre le monde contemporain, c'est l'individualisme ou l'égoïsme, enfant naturel de la pratique de l'injustice et du manque d'esprit de charité. Il nous faut tâcher de revenir à la doctrine et à la loi de l'Évangile. Seules, en effet, elles peuvent sauver nos sociétés en si grand danger de crouler sous la vague toujours montante du socialisme et du bolchévisme.

C'est ce qu'ont compris les organisateurs de la *Semaine sociale* de Montréal. Les sociétés en péril doivent revenir à Dieu en étudiant la doctrine et la loi de l'Évangile. Mais, cette doctrine et cette loi de l'Évangile, on ne saurait les bien entendre qu'à la lumière des enseignements de l'Église, qui seule a mission et autorité pour en exposer et en faire saisir le sens véritable. On s'était donc arrêté à l'idée, féconde entre toutes, de s'instruire de la loi morale qui doit régir les sociétés et les différentes classes qui les composent, en étudiant ou en commentant l'un des plus graves documents émanés de l'autorité de l'Église au sujet de la question sociale: la célèbre encyclique de Léon XIII sur la condition des ouvriers, qui s'appelle, selon l'usage, d'après les deux mots latins qui la commencent, *Rerum novarum*.

Pendant cinq jours pleins, trop pleins peut-être, une élite de nos penseurs et de nos hommes d'oeuvres, prêtres ou laïques, ont, quatre ou cinq fois par jour, écouté les leçons

que des maîtres distingués avaient été invités à leur donner. Ces maîtres, on les avait recrutés, avec un réel bonheur, un peu partout dans notre pays. Prêtres ou laïques, écrivains de carrière ou orateurs publics déjà connus, sociologues ou économistes, tous, à un titre quelconque, méritaient l'honneur qu'on leur avait fait en les priant de monter dans la chaire professorale de la première *Semaine sociale* du Canada. Ils se sont tous d'ailleurs, selon leurs tempéraments divers, brillamment acquittés de leur tâche. Puisque, même en se plaçant à des points de vue différents, tous devaient commenter l'encyclique, il était impossible d'éviter certaines répétitions. Mais la forme variait suffisamment pour parer à l'inconvénient au moins en partie, et les répétitions elles-mêmes de la doctrine essentielle ne pouvaient que la faire pénétrer davantage dans les esprits, à la façon des coups de marteau qui enfoncent un clou. Cette doctrine essentielle, on pourrait fort justement la résumer dans cette sentence de Jules Simon, que la *Croix* de Paris mettait l'autre jour (16 juin 1920) en exergue au haut de sa première page: " Le tort commun du riche et du pauvre, du patron et de l'ouvrier, est de ne pas entendre le Christ qui leur dit: *Aimez-vous les uns les autres!* " Car, au fond, l'encyclique *Rerum novarum* ne dit pas autre chose, et les *semainiers* de Montréal y sont constamment revenus.

L'on sait que, suivant la définition de Mgr Gibier, la *Semaine sociale* est une université temporaire et ambulante, qui se transporte d'année en année dans tel ou tel centre, aborde l'étude des problèmes sociaux les plus actuels et donne à son public d'auditeurs un enseignement théorique et pratique orienté vers l'action. C'est l'avis unanime de tous ceux qui ont suivi les exercices de la *Semaine sociale* de Montréal qu'elle a justifié cette définition. Ce fut, cinq jours durant, comme un cours suivi ou une classe régulière. " Il y

avait là, écrit le *Messenger* de Sherbrooke, une vingtaine de professeurs et environ deux cents élèves. Les *semainiers*, comme on les appelle, étaient des prêtres, des religieux, des hommes et des femmes d'oeuvres, appartenant à toutes les classes de la société, qui s'occupent de questions sociales. Ils sont allés là, comme font les médecins, par exemple, qui vont, pendant une semaine, un mois ou plus, étudier, auprès des maîtres de la science, les dernières acquisitions de l'art de guérir. Les *semainiers* ont ainsi écouté les enseignements de la plus grande spécialiste qui soit dans l'art de guérir les maux dont souffrent la société en général et la classe ouvrière en particulier. Ils ont appris (ou réappris) les succès qu'elle a obtenus dans les cas les plus difficiles qu'enregistre l'histoire des peuples. Ils ont vu quels sont les principes généraux, dont ils ne doivent jamais s'écarter et quelles sont les méthodes les plus recommandables pour traiter les cas qu'ils auront à résoudre. Cette spécialiste, c'est l'Eglise catholique... " — " Ce que nous demandons avant tout à notre peuple ouvrier, continuait l'ardent petit journal sherbrookien, c'est un peu de confiance. Qu'il nous compare sans parti-pris aux autres chefs qui aspirent à le diriger. Qu'il considère, par exemple, les deux derniers grands actes publics de l'internationalisme neutre et des catholiques sociaux; la *Convention de la fédération américaine du travail* et la *Semaine sociale*. Ces deux groupes ont siégé à quelques jours d'intervalle, dans deux immeubles presque voisins, dans la même rue, à Montréal. A la convention américaine, on s'est occupé un peu du monde entier, beaucoup des Etats-Unis et très peu du Canada, et surtout l'on s'est séparé sans s'être accordé sur plusieurs questions importantes. Les *semainiers*, eux, ont consacré tout leur temps à l'étude des problèmes économiques et sociaux du Canada en général et de notre province en particulier, et surtout ils s'en sont allés en em-

portant tous une direction unique sur les questions essentielles... ” On ne saurait mieux dire.

La presse catholique et française du pays s'est montrée sympathique et a fait écho aux enseignements de la *Semaine sociale*. Le *Devoir* de Montréal et l'*Action catholique* de Québec, en particulier, ont donné des comptes rendus très complets. Le rédacteur en chef de l'*Action catholique*, M. Jules Dorion, a écrit en plus des analyses, exceptionnellement intéressantes, de chacune des séances. La *Semaine religieuse* de Québec a tenu à les reproduire. Nous allons nous-même y faire plus d'un emprunt. En tout cas, elles nous serviront de guides ou de “ directrices ”, comme disait notre professeur de l'Institut catholique de Paris. Les séances avaient lieu dans la belle salle de la bibliothèque Saint-Sulpice, rue Saint-Denis. Mgr l'archevêque de Montréal, à qui sa santé s'affermissant de mieux en mieux — que Dieu en soit loué! — a permis d'assister à la plupart des exercices de cette semaine si chargée, s'est déclaré enchanté de tout ce qu'il avait vu et entendu. Les *semainiers* ne pouvaient désirer plus haute et plus réconfortante appréciation.

* * *

C'est la voix de Mgr Bruchési, du reste, qui s'était fait entendre la première aux *semainiers*. Le lundi, 21 juin, la *Semaine sociale* s'ouvrait par une messe dite par Mgr l'archevêque, dans la belle chapelle de Notre-Dame-de-Lourdes, rue Sainte-Catherine. Après la messe, Monseigneur s'avança près du balustre et il parla. Il commenta la parole du divin maître: “ Venez à moi, vous qui êtes chargés, et je vous soulagerai. ” Jésus seul, dit-il, pouvait prononcer cette parole étonnante de toute-puissante bonté, parce que seul il connaît tous les maux de l'humanité et que seul il peut les

guérir. Cette parole, non seulement il l'a dite quand il était sur la terre, mais il continue de la dire, à travers les âges, par son Eglise. De tout temps l'Eglise, en effet, depuis saint Pierre jusqu'à Benoît XV, a donné aux peuples les leçons et les directions dont ils avaient besoin. Avec ce bonheur d'évocation et cette limpidité d'expression qui lui sont si naturels, Monseigneur a rappelé une belle scène de l'Evangile que le pinceau de Raphaël a naguère reproduite d'une façon brillante. Nous citons :

Ceci me fait penser à une scène introduite par Raphaël dans son immortel tableau de la Transfiguration. Ce tableau vous est bien connu. Pendant que les trois apôtres privilégiés sont avec le Christ glorieux sur le Thabor, les autres sont au pied de la montagne. Un homme se présente, tenant dans ses bras son pauvre enfant tourmenté par l'esprit du mal, et il leur demande de le guérir. Les apôtres regardent vers le haut de la montagne, élèvent les bras comme pour dire : " Nous ne pouvons rien, le maître n'est pas ici. C'est à lui qu'il faut s'adresser et c'est lui qu'il faut attendre. " Cet enfant n'est-il pas l'image de la société humaine ? Elle souffre de mille manières. Elle souffre dans son corps, dans son esprit et dans son cœur. Elle a toujours souffert. Elle s'est présentée parfois à des philosophes, à de prétendus amis du peuple, à des inventeurs de système. Et dites-moi ce que les philosophes et les inventeurs de système ont fait ? Toutes leurs expériences ont fait faillite. Il faut bien, l'histoire en main, en revenir à la parole de l'Evangile. Oui, c'est le Christ qui seul guérit le monde. Lui seul l'a dit et l'a fait : " Venez à moi, vous tous qui souffrez, vous qui portez des fardeaux, vous qui travaillez, et je vous soulagerai. " Ce sera, messieurs, je n'en doute pas, la conclusion de toutes les leçons et de tous les discours que nous allons entendre au cours de cette semaine. Ça a été la conclusion de toutes les *Semaines sociales* d'Europe. Le Christ et l'Eglise, voilà ceux qui éclairent, ceux qui guérissent, ceux vers qui doivent aller nos pauvres âmes affligées, voilà ceux vers qui doivent monter nos prières si nous voulons qu'elles soient exaucées.

L'objection s'était présentée à l'esprit de plusieurs que faire une *Semaine sociale*, chez nous, au Canada, c'était plu-

tôt du luxe. En avons-nous besoin? Mgr l'archevêque voulut répondre à la question.

Les dangers qui menacent le monde nous menacent nous aussi. Nous n'avons, pour le constater, qu'à regarder autour de nous, qu'à lire ce qui s'écrit, qu'à écouter ce qui se dit, qu'à voir ce qui se fait. Le socialisme, évidemment, chez nous, n'est pas à craindre pour le moment. Mais il y a d'autres erreurs à combattre, d'autres principes faux qui s'étalent, des malaises déplorables auxquels il faudrait porter secours. Est-ce que nous ne sommes pas continuellement en présence de menaces de guerre entre le capital et le travail, entre les patrons et les ouvriers, et cela d'un bout à l'autre du pays? Est-ce que nous n'entendons pas sans cesse des réclamations, des récriminations, auxquelles on refuse de faire droit? Est-ce que les chefs d'industrie et leurs milliers d'ouvriers s'entendent? Forme-t-on une famille chrétienne? Les patrons sont-ils des pères? Les ouvriers sont-ils vraiment des fils? La justice est-elle observée? La famille de l'ouvrier profite-t-elle des labeurs du père comme elle devrait en profiter? Est-ce qu'il n'y a pas des groupes qui se forment avec des programmes divers et souvent dangereux pour se protéger et se défendre? Est-ce que les conventions ne succèdent pas aux conventions? Et quand on songe que, dans ces conventions ouvrières, on arrive après des semaines de travail à des centaines de résolutions concernant les droits du prolétariat contre les capitalistes, l'esprit le moins averti sent quelque inquiétude. Tous les esprits sont préoccupés. L'action sociale est l'action qui s'impose. Est-ce qu'il n'y a pas des conflits qui surgissent à tous moments et chez nous même, dans notre catholique pays, et même dans nos paisibles paroisses où vont s'installer les industriels? Combien de grèves avons-nous comptées chez nous depuis quelques années? Et la grève, vous savez ce que c'est? C'est le chômage, la manufacture fermée, le travail arrêté, la crainte et la misère au foyer, la haine au coeur de l'ouvrier. On arrive à des compromis. Les compromis ne règlent pas la question. La grève est finie un jour. Elle recommence plus tard. Nous avons eu toutes sortes de grèves, presque dans tous les métiers, et, ce qui ne s'était vu nulle part, la grève de ceux qui par état, par devoir et par conscience, sont chargés de protéger la vie, la propriété de leurs concitoyens. Ce qui s'est fait ici a été imité ailleurs, aux Etats-Unis et en Europe. Mais c'est ici, je crois, qu'a eu lieu pour la première fois cette grève dont je parle et que les lois devraient interdire sous les peines les plus sévères. Vous

parlerez des grèves au cours de cette semaine. L'Eglise a, là-dessus, sa doctrine. La grève est quelquefois permise. Mais la grève sans principes, surtout la grève par ceux qui sont chargés des services publics? Non. Cette grève ne saurait être tolérée. Messieurs, quand on aime son pays et qu'on aime ses frères, quand on est chrétien et que Dieu a mis dans son coeur un peu de cette sympathie que le Christ avait pour les hommes, on ne peut pas rester indifférent en présence de pareils spectacles.

C'est à ces préoccupations si graves, estime Monseigneur, que les hommes de bonne volonté que sont les *semainiers* vont donner leur attention. Mais, pour faire oeuvre utile et sûre, ils avaient besoin d'un guide. Nous ne pouvons faire autrement que de citer encore le texte si net et si clair de Sa Grandeur :

Ce guide vous êtes allé le chercher au Vatican et c'est l'encyclique de Léon XIII, le magistral document publié en 1891, sur la condition des ouvriers, qui va être votre charte, j'allais dire votre catéchisme. Oh! le catéchisme merveilleux que celui-là ! Savez-vous, messieurs, ce que cette encyclique, venant à une heure si opportune, a coûté d'heures de méditations, d'anxiétés, d'angoisses, de recherches à l'illustre pontife qui l'a signée? Savez-vous combien d'intelligences se sont réunies pour arriver aux formules qui nous paraissent si simples? Vous avez lu évidemment cette encyclique. Plus on la relit, plus on la trouve admirable. Et toujours chaque mot a sa signification et sa portée. Elle est de tous les âges. Benoît XV disait naguère qu'elle n'a rien perdu de sa fraîcheur, que ce qu'elle enseignait il y a déjà longtemps est aussi nécessaire aujourd'hui qu'alors. Commentez cette encyclique. Allez y chercher la solution des problèmes qui agitent et tourmentent la société. Que ce soit la noble tâche de votre *Semaine sociale*.

* * *

A la salle Saint-Sulpice, c'est le Père Archambault, de la compagnie de Jésus, qui donna la première leçon, ce lundi avant-midi. Il avait été l'âme de l'organisation (avec MM. l'abbé Perrier, Omer Héroux et Guy Vanier) de la *Semaine*

sociale. Il convenait qu'il fût à l'honneur d'exposer son opportunité et son programme. Elle répond à un besoin, expliqua-t-il, car la société traverse une crise aigüe et nous sommes menacés avec elle. C'est pour conjurer cette crise et parer à ces maux que Léon XIII écrivit l'encyclique que nous allons étudier, " en l'expliquant point par point et en l'appliquant à notre propre situation ". Or, peu de méthodes conviennent à ce but comme celle des *Semaines sociales*. Elles sont une oeuvre de doctrine, elles créent des liens précieux, elles orientent vers l'action. Ouvrons donc la nôtre avec un sentiment très vif de son opportunité. Faisons-la solide et pratique.

Fils de l'esprit, affirmons sa domination sur la matière. Membres surtout de l'Eglise, d'une Eglise vivante et agissante, ne laissons pas passer l'heure qui sonne de l'équipement intellectuel, des manoeuvres sociales et des cohésions urgentes. Demain il sera peut-être trop tard. Le sol que nous habitons retentit actuellement du pas lourd d'armées en marche. C'est le prolétariat qui se lève d'un bout à l'autre du pays. Que veut-il? Plus de bien-être, souvent aussi plus de justice et plus d'amour. Aucune barrière, économique ou législative, n'est assez forte pour arrêter ses flots sans cesse grossissants. Seule une doctrine morale qui tempère les inégalités nécessaires, rapproche le riche du pauvre, attache les âmes à leur devoir, peut endiguer cette marée montante. Et c'est parce que le catholicisme possède cette doctrine que se tournent aujourd'hui vers nous, vers le petit groupe français du Québec, si méprisé hier, les gardiens impuissants de l'ordre dans les autres provinces. Ils attendent de nos vertus traditionnelles une résistance efficace aux doctrines subversives, ils nous demandent le lumineux exemple d'une société où le capital et le travail vivent, sans oppression et sans haine, dans la bonne entente et la paix. Rôle important que nous ne pouvons écarter sans trahir la mission que la providence nous a confiée sur ce continent et qu'attestent les phases diverses de notre histoire. Rôle auquel doit collaborer chaque élément de la race puisqu'il est fait des gestes de chacun, s'ajustant harmonieusement les uns aux autres et groupant en un faisceau infangible les âmes dont ils relèvent. Rôle enfin qui exige l'action d'une élite profondément pénétrée des principes sociaux qu'enseigne l'Eglise et s'efforçant de les

diffuser autour d'elle, là surtout où essaient de s'implanter des théories opposées. La semaine qui s'ouvre ce matin, mesdames et messieurs, a pour but de former cette élite. En vous enfermant ici pendant cinq jours vous vous préparez donc à accomplir une grande oeuvre : le maintien de l'ordre sur ces vastes terres découvertes par nos aïeux et promises à de si magnifiques développements, le rayonnement du catholicisme qui en aura été l'agent essentiel. Voilà de quoi stimuler vos coeurs de patriotes et de croyants. Il n'est pas besoin, pour vous inciter au travail, d'autres arguments.

* * *

Les deux leçons de l'après-midi de ce premier jour de la *Semaine sociale* furent données par deux hommes entre qui il nous paraît séduisant de faire un rapprochement : M. Guy Vanier, avocat de Montréal, que la confiance de ses amis allait appeler dans quelques jours, pour succéder au Dr Baril, à la présidence de l'Association catholique de la jeunesse canadienne, et Mgr Eugène Lapointe, vicaire général du diocèse de Chicoutimi. Le premier devait traiter " du mouvement social catholique qui a précédé l'encyclique ", et le deuxième, " de la crise sociale telle que décrite par Léon XIII ", deux sujets évidemment très connexes. De ces deux conférenciers, l'un est jeune, il a à peine atteint ses trente-cinq ans, l'autre dépasse la soixantaine et a déjà toute une vie d'oeuvres à son crédit. Comme les coeurs se touchent cependant et comme les âmes se rencontrent ! C'est que le prélat qui a de l'âge a su rester jeune dans son ardeur au bien et que cet avocat encore au seuil de sa carrière a su mûrir très vite. Ou mieux encore, c'est que tous les deux vivent de cette vie catholique qui participe à celle de l'éternité et dans laquelle toutes les individualités se fondent. La jeunesse est parfois envahissante autant que turbulente ; elle ne l'est pas chez les convaincus comme M. Vanier. L'homme qui vieillit est souvent aigri et misanthrope ; il ne l'est pas

chez les sincères comme Mgr Lapointe. L'idée qu'ils servent tous les deux les rapproche en les élevant.

* * *

M. Vanier expose donc que l'encyclique de Léon XIII a été précédée d'un mouvement social catholique intense. Un peu partout, les penseurs croyants sentaient que, pour parer aux ruines causées par le philosophisme et la révolution du XVIIIe siècle, il fallait reconstruire les bases de la société, rappeler la bourgeoisie au sens du devoir, réconcilier le peuple avec les classes en possession du pouvoir et de la richesse, et, pour cela, revenir à la tradition chrétienne. En un raccourci substantiel et éloquent, M. Vanier refait l'histoire de De Mun en France, de Ketteler en Allemagne, de Manning en Angleterre, de Vogelsang en Autriche, de Toniolo en Italie et de De Curtins en Suisse... de tous ces mouvements qui aboutissent à la célèbre union d'études de Fribourg, où s'exprimait, en 1888, l'avis que, "dans le désarroi des esprits en présence de la question sociale, il serait extrêmement opportun qu'un document pontifical rappelât l'enseignement de l'Eglise et l'adaptât aux circonstances du temps présent". Mieux que personne Léon XIII comprenait son temps. Au sortir de la retentissante affaire des *Chevaliers du travail* et de la non moins retentissante échaffourée occasionnée par la venue à Rome des ouvriers français, exactement le 16 mai 1891, l'encyclique paraissait. Et M. Vanier conclut :

L'événement eut d'universelles répercussions. L'organe du socialisme allemand osa même avouer sous le coup de l'émotion que le pape avait résolu la question sociale. Toutes les écoles rendirent hommage à l'efficacité des directions énoncées. Au lendemain de la mort de Léon XIII, on voyait sur les devantures de Rome de grandes affiches : " Fermé pour deuil mondial ". Le pape qui a vu avec plénitude la grande pitié de la

société moderne, et qui a promulgué l'enseignement capable de remédier à ses misères, est en effet entré dans l'histoire comme un bienfaiteur insigne de l'humanité.

* * *

Mgr Lapointe pénètre, lui, dans l'analyse même de l'encyclique, et, à la suite de Léon XIII, il raconte la crise à laquelle elle voulait parer. Formé aux grandes écoles de Rome, longtemps professeur de philosophie, habitué à scruter la question sociale et tout ce qui s'y rapporte — c'était déjà son grand souci quand nous passions nos vacances d'étudiants romains à Porto d'Anzio ou au Châtelet en Bretagne, il y a trente ans—, le vicaire général de Chicoutimi a condensé, en une page vraiment remarquable, les causes de ce malaise social, qui est peut-être encore plus accentué de nos jours qu'il y a trente ans. Citons-en quelques extraits :

La grande cause économique du conflit des classes, c'est l'affluence des richesses dans les mains du petit nombre, et, conséquemment, l'indigence de la multitude... La grande industrie a tout changé dans la vie de l'ouvrier. Elle a substitué les grandes usines au petit atelier. Elle a provoqué les larges agglomérations humaines dans les faubourgs industriels. Grâce à elle, la petite propriété a fait place à la grande et presque tout le monde est devenu salarié et locataire. L'ouvrier moderne est devenu un simple rouage dans le mécanisme de la grande industrie, où on le paie le moins possible, où on le met de côté dès qu'il cesse d'être utile. L'ouvrier est assujéti à un travail uniforme, matériel et abrutissant, dans une atmosphère surchauffée et poussiéreuse, au milieu des odeurs d'huile et de graisse. Le salaire est insuffisant pour entretenir une famille nombreuse. Il est toujours exposé à cesser ou à baisser. Il ne permet de faire aucune économie pour les jours de chômage, de maladie, de vieillesse et d'infirmité. Le nombre des sans-travail est angoissant. Le grand nombre de non-propriétaires est l'un des vices radicaux de notre édifice social. La propriété n'est pas seulement un droit, c'est un besoin ; elle est comme le prolongement de l'être humain. Le propriétaire devient difficilement un sans-patrie ou un révolté. Les locataires ne sont pas assez bien logés.

Notre siècle industriel a été dur pour les pauvres gens. On y a rencontré quelques bons samaritains, mais en trop petit nombre. Les ouvriers sont mieux payés qu'autrefois, mais le coût de la vie a monté en proportion. De sorte que l'ouvrier ne s'est guère enrichi, tandis que les capitalistes se sont enrichis fabuleusement. Aux États-Unis surtout, le contraste est stupéfiant. On a bien raccourci les heures de travail, on a amélioré les conditions de travail. C'est un adoucissement. Mais la condition de l'ouvrier est restée la même. On n'a pas réformé ses moeurs, ni celles du capitaliste. On n'a pas rectifié les idées, ni calmé les rancœurs. On n'a diminué l'âpreté à jouir ni chez l'un ni chez l'autre !

Mais, continue Mgr Lapointe, si le malaise social et le conflit qui en résulte ont des causes économiques indiscutables, elles ont aussi, et surtout, aux termes de l'encyclique, des causes morales, qui sont la corruption des moeurs et l'indifférentisme religieux.

L'homme du peuple qui assiste au prône et au catéchisme peut bien être un illettré, mais non pas un ignorant. La parole du prêtre élargit les horizons du savoir humain et habitue à voir chaque chose dans son cadre et avec des proportions normales, elle assouplit et discipline l'intelligence, elle exerce et rectifie le jugement. Des patrons qui s'y connaissent admettent la supériorité de la main-d'oeuvre fournie par notre population catholique. Nos ouvriers ont l'élévation du sentiment, la dignité de la vie, le respect, l'amour de l'ordre. Ils tiennent à la vie familiale. Ils admettent la nécessité d'une hiérarchie sociale. Les corporations ouvrières du moyen-âge étaient à base chrétienne et préservaient les moeurs et la foi. Depuis ce temps, la dégradation morale a eu un fâcheux retentissement sur les conditions matérielles. Sans principe de morale, l'ouvrier est dissipateur et imprévoyant, il est souvent mauvais époux. Les classes supérieures sont responsables dans une assez large mesure du vice et de l'erreur répandus parmi les masses populaires. On a prêché l'évangile de la jouissance matérielle et on a organisé cette jouissance. On a eu beau jeu en cela, parce qu'aucune organisation professionnelle catholique n'y pourvoyait plus. Ce fut la cause du succès remporté par les syndicats professionnels neutres. Certains services ont été rendus, dans l'ordre professionnel, par ces syndicats neutres. Mais combien de pertes matérielles de toutes sortes ont été accumulées par les grè-

ves qu'ils ont multipliées? Parmi les chefs de ces syndicats, il y en avait quelques-uns de bien intentionnés, il y en avait encore plus qui étaient mauvais et la plupart étaient des illusionnés. C'est pourquoi les syndicats neutres versèrent vite dans les excès les plus regrettables. Des sectaires s'en servirent pour attaquer l'Eglise et l'ordre social... Pour mesurer le mal que font les syndicats neutres, il faut prendre contact avec eux, entendre quelques-uns de leurs chefs parler publiquement et privément de l'Eglise, des prêtres, des riches et des patrons. Quand aucun enseignement religieux ne vient parer aux conséquences du travail machinal et de la propagande neutralisante, la conscience se fausse, l'ouvrier se diminue, le citoyen se pervertit.

Quelle ingrate besogne que celle d'entreprendre de résumer de semblables études ! On voudrait citer encore, et le cadre dont on dispose ne le permet pas.

* * *

La première journée de la *Semaine sociale* allait se terminer, le soir, par une " veillée religieuse ", chez les Pères du Saint-Sacrement. Le Père Tardif y devait commenter, avec autant d'onction que de pieux savoir, l'encyclique *Mirae caritatis*, aussi de Léon XIII, parue onze ans après la *Rerum novarum*, en traitant de l'influence sociale de l'Eucharistie. Un beau thème, comme on voit, que le distingué religieux devait développer en deux parties : 1o l'Eucharistie et les inégalités sociales ; 2o l'Eucharistie et l'union des classes. Voici un passage particulièrement significatif :

Les divins exemples d'amour et d'humilité que nous donne Notre-Seigneur Jésus-Christ dans l'adorable Sacrement de nos autels apprendront aux riches à descendre vers les pauvres, à leur être bons et secourables, tandis qu'aux pauvres, ils donneront la force de se résigner à leur sort et d'accepter, par amour pour lui, l'humble degré qu'ils occupent dans l'échelle sociale. Bien plus, l'Eucharistie nous élève au-dessus des questions d'ordre temporel. Elle ajoute à la puissance persuasive de

l'exemple l'espérance et même l'assurance de compensations présentes et futures aux privations que doit s'imposer le riche pour exercer largement la charité et aux privations que doit subir le pauvre pour se résigner sincèrement. C'est ce que chante l'Eglise au jour de la fête du très saint Sacrement: " O festin sacré de l'Eucharistie, où le Christ nous est servi en nourriture, vous remplissez l'âme des biens de la grâce et vous lui donnez le gage de la gloire future! " Cette plénitude de la grâce qui remplit l'âme du riche et du pauvre, qui la réjouit et l'enivre, voilà pour l'un et pour l'autre les compensations du présent. La gloire future assurée à l'un et à l'autre, et déjà inaugurée dans ce gage, voilà les récompenses de l'avenir. Ah! que nous sommes loin de la solidarité moderne, pompeuse en formules et généreuse en promesses, qui prétend ignorer la charité et inspirer à tous les hommes le devoir de s'entraider, mais pour les seuls motifs de pitié humaine et d'intérêt social, sans aucune vue de récompense ultérieure. Ne sommes-nous donc pas en droit de dire avec Léon XIII que " la charité sincère, qui a coutume de tout faire et de tout souffrir pour le salut et le bien de tous, découle ardente et active de la très sainte Eucharistie, dans laquelle est présent le Christ vivant lui-même, dans laquelle il s'abandonne surtout à son amour envers nous, dans laquelle enfin, entraîné par l'élan de sa charité divine, il renouvelle perpétuellement son sacrifice " ?

* * *

Le deuxième jour, quatre professeurs, deux prêtres et deux laïques, devaient se partager l'honor et l'onus d'instruire les *semainiers*, et le soir, une grande conférence sur le rôle social et charitable de l'Eglise à travers les âges était au programme.

M. Arthur Saint-Pierre, un jeune, homme de principes et journaliste de talent, traita d'abord de la question ouvrière au Canada, de sa nature et de ses causes. Voici comment M. Jules Dorion analyse la partie substantielle du travail présenté par M. Saint-Pierre :

Le Canada est un pays immense, dont les ressources ne sont pas encore toutes connues ou sont mal exploitées. Il est devenu un pays d'im-

migration, à cause de son espace et de ses richesses naturelles. Près d'une moitié de l'excédent de sa population vient de l'apport d'éléments étrangers. Malheureusement une trop grande partie de ces nouveaux venus, les deux tiers, se sont fixés dans les villes et ont implanté ainsi chez nous les éléments les plus turbulents des pays européens. C'est ainsi que les provinces de l'ouest, pourtant si riches en terrains agricoles, sont devenues les serres-chaudes du socialisme canadien. L'exode de nos propres ruraux vers les villes a encore accentué ce déséquilibre économique et favorisé l'industrialisation de plus en plus rapide de notre pays. La manière dont est composée notre population et le cadre où elle évolue expliquent donc que, malgré tous les avantages que nous possédons, la question ouvrière se pose chez nous — moins sérieuse sans doute qu'en Europe, moins aigüe dans la province de Québec qu'ailleurs, peut-être parce qu'elle a échappé en partie au fléau de l'immigration — mais se pose quand même. La preuve que la population ouvrière n'est pas satisfaite de son sort, on la trouve dans ces organismes qu'elle a mis debout pour se défendre et dans les grèves qui se multiplient. La réalité, c'est que, à part le clergé, ni nos riches, ni nos pauvres n'ont de notions suffisantes du devoir social pour agir comme ils le devraient. Il y a chez nous absence lamentable de principes solides et suffisants.

Et la conclusion à laquelle s'arrête justement M. Saint-Pierre, c'est qu'il faut nous hâter, chez nous comme ailleurs, de répandre dans la masse, au moyen des élites, la science requise et nécessaire à l'action catholique.

* * *

Le deuxième cours, ce jour-là, devait être donné par M. l'abbé Lucien Pinault, professeur de philosophie à l'Assomption depuis de nombreuses années. Ce fut un vrai cours, sans prétentions et sans apprêts littéraires. Le problème social, par les cours précédents, avait été nettement posé. Le socialisme, enseigne l'abbé Pinault, ne saurait résoudre ce problème. Il est incapable de nous guérir du mal dont nous souffrons. C'est un faux remède. Après donc avoir expliqué

la nature du socialisme et montré que cette doctrine s'appuie sur des sophismes manifestes, le savant professeur établit qu'il est inepte en soi, parce qu'il rend pire la condition de l'ouvrier qu'il s'agit d'améliorer, et inapplicable en pratique. Il démontre encore que le socialisme est injuste pour l'individu, qu'il dépouille du droit naturel de propriété; qu'il est injurieux pour la famille, quand il la tolère, parce que sans la propriété de tels ou tels biens assurés elle ne saurait subvenir à ses besoins vitaux; qu'il est subversif des rapports entre la famille et l'individu d'une part et l'Etat de l'autre; qu'il est erroné sur l'origine et la nature de l'Etat et du droit de vote; qu'il est ennemi de toute morale autre que l'insuffisante morale humaine; qu'il est enfin destructif de la seule vraie religion qui est la religion catholique. Par conséquent, il faut se tenir en garde contre tout système qui a pour but de transporter à la société ou à l'Etat la propriété des biens, meubles ou immeubles; il faut se tenir en garde contre le suffrage universel, qui est le grand moyen d'action du socialisme; il faut se tenir en garde contre la diffusion même de la doctrine socialiste, qui est une doctrine perverse. "La question sociale, conclut M. l'abbé Pinault, est avant tout et foncièrement une question morale et religieuse. Implorons les lumières de l'Eglise, la gardienne-née de toute vérité. Allons à elle. Faisons-lui pleine confiance. Elle seule, certainement, brisera le flot montant du socialisme." Appréciant cette leçon d'un maître, M. Jules Dorion écrit: "Avec une verve mordante et des coups de boutoir délicieux, M. l'abbé Pinault a montré que le socialisme est un faux remède, qui non seulement ne vaut rien, mais qui rendrait pire l'état du malade (la société) qu'il veut guérir. Il a commencé par le dépouiller de tous ses faux nez, puis, après l'avoir campé dans sa nudité, il a montré qu'il se fonde sur des sophismes, qu'il est inepte en soi, injuste pour l'individu, injurieux pour la famille, subversif

de l'ordre, ennemi de la morale et destructeur de toute religion surnaturelle..." C'est là une courte analyse imagée qui constitue un bel hommage à la clarté d'exposition et à la solidité d'argumentation de M. l'abbé Pinault. On ne saurait mieux condenser sa leçon, ni plus justement l'apprécier.

* * *

La démonstration de M. l'abbé Pinault était complète. Et pourtant, M. l'avocat André Fauteux, dans son étude, présentée l'après-midi du même jour, sur " les conséquences funestes du socialisme ", sut y ajouter quelque chose. Il parla en légiste, autant que son prédécesseur à la tribune avait parlé en philosophe, pour en arriver d'ailleurs à la même conclusion, à savoir, qu'en fait comme en droit, la doctrine chère à Karl Max et à Jaurès est décevante. M. Fauteux est un studieux et un penseur, un sincère et un convaincu. C'est à la lumière de l'histoire et du droit qu'il étudie et développe son sujet. On a voulu, expose-t-il, résoudre la question sociale uniquement par des moyens économiques, et on a naturellement abouti à un conflit de forces. La question sociale est surtout une question morale, parce qu'elle se rattache aux principes fondamentaux du droit et de la justice. La solution de Jaurès, comme celle de Proud'hon, sapait dans sa base le droit le plus sacré de l'homme — celui de la propriété du produit de son travail, cérébral ou manuel. Elle ressuscitait le communisme de Platon qui avait conduit les sociétés anti-ques aux pires conséquences. Et M. Fauteux refait le tableau des bouleversements et des révolutions auxquels conduisit logiquement la fausse théorie de l'égalité de tous les citoyens et du partage des biens, chez les Grecs d'abord et chez les Romains ensuite. Puis il en vient aux conséquences funestes de la même doctrine en des temps plus rapprochés de nous,

et plus spécialement en ces dernières années dans l'ancien empire des czars. Nous nous reprocherions de ne pas reproduire cette dernière partie de son important travail.

Après la disparition des organisations ouvrières du moyen âge, les travailleurs se sont trouvés isolés et sans défense, livrés à la merci des maîtres inhumains et à la cupidité d'une concurrence effrénée. Les socialistes se tournèrent vers les temps passés et les doctrines abolies pour y trouver le remède aux maux présents, et, sous les dehors de procédés divers, tous au fond tentèrent de remettre en honneur le communisme de Platon. Car tous les systèmes qui reposent sur le principe de l'égalité réelle aboutissent en dernière analyse au communisme, à la destruction du droit de propriété. De nos jours comme autrefois les deux forces sont en présence, le prolétariat d'un côté, la bourgeoisie de l'autre. Partout le travail se dresse contre le parasitisme. C'est une restauration de la société qu'on demande mais par une lutte à mort des classes. Les chefs socialistes sont souvent mus par la seule ambition, et rien ne les aide plus efficacement que cette lutte à mort des classes. "Le rôle est bon, à fond, dit Lemaître, et dans toutes les circonstances; bon dans sa partie affirmative: le rêve; bon dans sa partie négative: la haine." La Russie est aujourd'hui un témoignage... Elle est en pleine ruine après trois ans de régime socialiste. Ses récoltes, qui nourrissaient une partie de l'Europe, ne lui suffisent plus, ses chemins de fer et ses mines sont en banqueroute. Un socialiste, Erlich, revenu d'un séjour en Russie, le condamne lui-même: "Je ne puis comprendre que le parti socialiste unifié, loin d'avoir le courage de répudier et de flétrir les excès et les crimes du bolchévisme russe, donne, au contraire, celui-ci en exemple et en admiration à la classe ouvrière française. Certes, la bourgeoisie russe est ruinée! Mais avec elle a sombré également toute l'industrie nationale, et cela, pour le plus grand détriment du prolétariat russe, et, par contre, pour le plus grand profit de l'industrie allemande qui est en train de prendre sa place. Le bolchévisme n'a su engendrer que la famine et la disette... Toutes les libertés individuelles sont abolies, et, chaque jour, des centaines d'ouvriers et d'intellectuels russes, dont le seul crime est de ne pas penser comme les bolcheviks, sont massacrés sans le moindre jugement par des mercenaires magyars et chinois." Le socialisme, outre qu'il méprise les premières notions de la justice et du droit, confine, en dernier ressort, à la négation des talents et des plus nobles passions de l'homme. Il sup-

prime le talent, l'enthousiasme, l'intelligence, le passé, les traditions et l'histoire. " Or l'homme qui n'a pas d'histoire, dit quelque part Lacordaire, est tout entier dans sa tombe; un peuple qui n'a pas dicté la sienne n'est pas encore né." Une profonde obscurité plane sur les peuples, redevenus à l'état d'une somnolente barbarie, voisine de la vie animale. " Malheureusement pour les meneurs de la classe ouvrière, affirme Le Bon, le grand soir est proche. " C'est en réalité une grande nuit que créerait dans le monde l'accomplissement de leurs rêves.

* * *

Donc, c'est un fait acquis, ainsi que l'enseigne du reste bien explicitement l'encyclique *Rerum novarum*, la solution socialiste ne résout rien. C'est à l'Eglise qu'il faut s'adresser. Seule, elle a la clef du problème social que constitue la lutte du capital et du travail. La suite des travaux présentés à la *Semaine sociale* allait nous le montrer d'une façon lumineuse. Nécessité des inégalités et des souffrances, devoirs réciproques des deux classes, usage raisonné des richesses, devoirs généraux et particuliers de l'Etat, conditions du travail, questions de grèves et de salaires, oeuvres sociales, droit d'association, oeuvres de protection, unions ouvrières, sur tous et chacun de ces sujets, l'Eglise a sa doctrine, et c'est là qu'est le salut. Il n'y a qu'à étudier l'encyclique, encore et toujours.

M. l'abbé Arthur Curotte avait été chargé d'exposer ce qu'il faut entendre, selon la doctrine pontificale, par la nécessité des inégalités et des souffrances. Et ce devait être le sujet du dernier cours de cette deuxième journée de la *Semaine sociale*. Théologien et canoniste de grande distinction, M. l'abbé Curotte était en mesure de traiter cette délicate question avec une particulière compétence. Comme l'avait fait M. l'abbé Pinault, il donna une vraie leçon, en maître habitué à parler à des élèves, avec aisance et facilité. " Il y a une parenté évidente, déclara-t-il tout d'abord, entre le pas-

sage de l'encyclique que je dois commenter et le chapitre douzième de l'épître de saint Paul aux Corinthiens. Léon XIII, à n'en pas douter, fait écho au grand apôtre. " Et toute la première partie de son discours consista à appliquer la théorie de saint Paul: 1o au corps humain, 2o au corps mystique du Christ (l'Eglise), 3o au corps social (l'Etat). Dans une deuxième partie, il traita de la loi du travail. Retenons, de cette haute leçon de philosophie chrétienne, ce qui se rapporte directement aux inégalités sociales.

La fin de la société civile, c'est la prospérité temporelle, obtenue par l'agriculture, l'industrie, le commerce, la culture des sciences, des lettres, des arts, par le jeu de l'économie politique et sociale. Tous ses membres, remplissant chacun une fonction spécifique, travaillent en coopération pour ce but commun. — Le sens social veut donc que le citoyen ne cherche pas immédiatement son bonheur personnel, mais le bonheur de ses concitoyens. En réalité, il ne sacrifie rien, puisque lui fait peu pour les autres et que les autres font beaucoup pour lui. Du reste, comme pour le corps humain, le bonheur de la collectivité devient fatalement le bonheur des individus. — En dernière analyse, les inégalités sociales sont la conséquence de la multiplicité et de la diversité des fonctions de l'organisme social. Elles sont voulues par Dieu, qui veut, qui prépare, qui exécute le plan du monde. Elles sont nécessaires, comme, dans le corps humain, la diversité des organes, dans l'âme, la diversité des facultés, dans l'Eglise, la diversité des charges et des ministères sacrés. — Ces inégalités sont parfaitement compatibles avec l'égalité de tous les citoyens devant la loi, qui donne la même somme de droits et impose la même somme d'obligations, et devant la fin commune marquée à la société. Ici, il n'y a plus de pauvres et de riches, de savants et d'ignorants, de puissants et de faibles, de grands et de petits, de supérieurs et d'inférieurs: c'est le cas d'appliquer la fameuse trilogie, *égalité, fraternité, liberté*. — Pour engager tous les hommes à accepter de bon coeur la loi des inégalités, nous n'avons qu'à faire appel au droit de Dieu de les fixer et de les imposer, et à la nécessité pour la société tout entière et pour chacun de ses membres de la respecter, si l'on veut jouir de la paix et de la prospérité qui sont fondées sur l'ordre divinement établi.

* * *

Restait encore, pour ce deuxième jour de la *Semaine sociale*, la conférence publique sur " le rôle social et charitable de l'Eglise à travers les âges ", que devait prononcer, le soir, à 8 heures 30, M. le sénateur Thomas Chapais, le fidèle collaborateur que tous nos lecteurs de la *Revue canadienne* connaissent et apprécient depuis longtemps. Nous aurons l'occasion d'en parler dans un article subséquent.¹

Nous l'avons déjà écrit au début, nos journées de la *Semaine sociale* étaient vraiment bien chargées. Mais, nos lecteurs ont pu s'en convaincre par ce que nous venons de raconter des deux premières, elles ont été bien intéressantes et bien instructives.

L'abbé Elie-J. AUCLAIR,

de la Société Royale du Canada.

¹ Comme il nous est impossible, en effet, dans un seul article, de donner un aperçu un peu substantiel des travaux de la *Semaine sociale* de Montréal, nous nous sommes arrêté à l'idée d'en écrire trois : celui-ci, qui expose ce qui s'est fait les deux premiers jours, un deuxième où nous tâcherons de résumer les études présentées aux divers cours des trois derniers jours, et enfin un troisième dans lequel nous analyserons les conférences et discours publics des séances du soir.

L'analyse et la critique dans les arts

PRODUIT des facultés esthétiques, l'oeuvre d'art sollicite naturellement l'examen et l'appréciation de ceux qui s'y entendent. Manifestation sensible d'un idéal, elle provoque, en effet, chez le spectateur l'admiration ou le blâme. De là l'analyse et la critique, deux exercices qui font saisir adéquatement la valeur des travaux d'art. L'artiste ne peut soustraire son oeuvre à cette censure, qui, du reste, lui est bienfaisante, puisqu'elle lui permet de développer et d'épurer son goût. L'éducation du sens critique, indispensable pour produire, apprécier et goûter les oeuvres d'art, est moins une acquisition par l'étude qu'un apprentissage par l'exercice. Si beaucoup de personnes ne savent pas lire les ouvrages de beauté, c'est faute de cet esprit critique qui leur en découvrirait la profondeur.

L'analyse augmente la compréhension du beau, le fait transparaître net et ravissant, par la révélation du principe de vie communiqué au marbre, à la toile, aux sons. La critique, concentrant toutes les forces intellectuelles sur une oeuvre d'art, illumine le raisonnement d'où jaillissent les justes appréciations. Pratiquons donc ces deux gymnastiques de l'esprit. Pénétrons-en la nature et les procédés.

L'ANALYSE

Etudier les parties d'une oeuvre pour bien saisir leurs relations entre elles et leurs rapports avec le tout, afin de voir si elles sont conformes aux règles du beau, c'est en faire l'analyse du point de vue de l'art. Cet exercice comporte généralement une rédaction qui en est comme le compte rendu fidèle. L'analyse se fait d'ordinaire en vue de la criti-

que et suppose comme elle un jugement droit et de la facilité d'assimilation. On distingue l'analyse d'art¹ et l'analyse littéraire, qui diffèrent beaucoup entre elles par leur objet.

L'objet de l'analyse d'art, c'est la forme plastique dans les oeuvres d'architecture, de sculpture et de peinture et la forme sonore dans les oeuvres musicales. Nous ne saurions ici explorer chacun de ces arts dans son domaine particulier. Arrêtons-nous à les examiner suivant leurs principes communs. Pour cela, il n'y a pas sans doute de méthode rigoureuse, mais on fera bien, ainsi que le conseille Pellissier,² de se poser des questions analogues aux suivantes. " Quel but s'est proposé l'artiste ? — Par quels moyens a-t-il cherché à atteindre ce but ? — Quel est le caractère général ou le style de son oeuvre ? — L'auteur a-t-il observé les conditions essentielles et les règles de l'art ? — Quels sont en somme les mérites et les défauts découverts dans le sujet étudié ? " La tâche du critique est de répondre à ces interrogations, comme le plaisir de l'homme de goût est de constater les qualités que renferme l'oeuvre analysée. Un mot d'explication sur chacune des questions suggérées facilitera l'examen dont nous nous occupons.

Quel but s'est proposé l'artiste ? Il a voulu, sans doute, exprimer le beau au moyen d'un idéal, et, par là, produire une impression agréable sur l'âme du spectateur ou de l'auditeur. Ce but a-t-il été atteint et cette impression ressort-elle

¹ Les différentes acceptions du mot *art* donnent lieu à des équivoques, si l'on n'y prend pas garde. Les *arts*, en général, sont toutes les applications des connaissances à l'exécution d'une conception. On dit dans ce sens : l'art de la photographie, les arts industriels, les arts mécaniques, l'art culinaire. Le mot *art* tout court, et parfois avec un grand A, ne signifie souvent aujourd'hui que les trois arts du dessin. On y comprend aussi parfois la musique. Les *beaux-arts* embrassent en plus la littérature, la poésie. D'aucuns cependant distinguent encore entre beaux-arts et belles-lettres.

² *La gymnastique de l'esprit — Cinquième partie.*

suffisamment de la composition? Ottfried Muller donne pour règle de critique que les "oeuvres d'art ne sont belles qu'autant qu'elles émeuvent l'âme d'une façon bienfaisante, saine et conforme à la nature". En est-il ainsi pour le sujet considéré?

Par quels moyens l'auteur a-t-il atteint son but? Comment a-t-il disposé ou groupé les éléments, personnages, objets ou sons? A-t-il su communiquer de l'expression à son oeuvre? A-t-il satisfait autant que possible aux autres conditions du beau, par exemple, à l'unité et à la variété? L'unité ramène toutes les parties de la composition à un même tout et la variété établit entre elles des divergences mesurées qui expriment le mouvement et la vie. Il faut se rappeler aussi que la loi de proportion ne souffre rien d'exagéré, d'excessif. La mesure est un caractère essentiel de la beauté. Toutes ces règles ont-elles été observées?

Quel est le caractère général ou le style de l'oeuvre? Le critique exercé distingue avec intérêt certains caractères parfois énergiques, parfois très délicats, qui sont propres à l'artiste, au pays, au temps, à l'école, et qui constituent ce qu'on appelle le style d'une oeuvre. Par exemple, en observant les différences de style, un connaisseur découvrira si une vierge est de Fra Angelico, de Raphaël, du Titien, de Rubens, de Lesueur ou de Flandrin, si un temple est de l'époque grecque, romaine, gothique ou renaissance, si un édifice est une église, un hôtel-de-ville, un palais, une banque ou une caserne. Ainsi on trouve un grand contraste de style entre les peintures de Raphaël et celles de Michel-Ange. Le premier se distinguait par une élégante douceur, et le deuxième, par une énergique et mâle vigueur.³

³ On raconte, à ce sujet, qu'un jour Michel-Ange alla visiter les travaux d'un de ses élèves, près d'une célèbre peinture qu'exécutait Raphaël. Comme celui-ci était absent, le fameux sculpteur prit un morceau de

L'artiste a-t-il observé les conditions essentielles et les règles générales de l'art? La forme est-elle claire et intelligible? Y a-t-il conformité entre elle et l'idée? S'il s'agit d'une oeuvre musicale, a-t-on observé les règles du rythme, de la mélodie et de l'harmonie? Il faut se rappeler notamment que le vrai et le naturel sont des qualités nécessaires aux productions artistiques. " Pour moi, dit Fénelon, je veux savoir si les choses sont vraies avant de les trouver belles. " " Ceci ne veut pas dire, a écrit Paul Gaultier,⁴ que toute oeuvre d'art doit être véridique dans ses représentations. Si le vrai n'est pas toujours vraisemblable, le vraisemblable n'est pas davantage toujours vrai. Tandis que la vérité se réfère au réel, le vraisemblable n'a trait qu'au possible... Il n'est donc pas autre chose, somme toute, que le caractère de possibilité que doivent revêtir, en peinture comme en sculpture, en architecture et en musique, les sentiments exprimés, en témoignage de la véracité ou de la sincérité de l'émotion d'où ils procèdent... "

Quels sont, en somme, les mérites et les défauts que l'on a observés dans le sujet étudié? Quelles sont les qualités des parties et celles de l'ensemble? Y trouve-t-on particulièrement l'harmonie, cette résultante des autres conditions du beau et cette sérénité qui distingue infailliblement l'oeuvre d'art d'une photographie, d'une réalité ? Une composition vraiment harmonieuse plaît dans toutes ses parties. Elle n'a rien de violent, rien d'outré. Avec de l'harmonie, l'expression de la douleur même garde quelque chose de majestueux.

charbon et traça, non loin du tableau de son rival, une énergique tête d'esclave. Par la vigueur de ses lignes, cette figure contrastait avec la grâce et la douceur de l'ouvrage de Raphaël. C'était une manière, de la part de Michel-Ange, de montrer que des traits vigoureux peuvent être aussi justes qu'un dessin élégant et délicat.

⁴ *Op. cit.*

Une marque évidente de la beauté d'une oeuvre se trouve dans le charme qu'elle exerce sur l'âme. " C'est le privilège de toutes les choses vraiment belles, dit Pellissier,⁵ de ne jamais lasser l'admiration, de rajeunir et de reflleurir avec éclat sous la culture d'un examen intelligent. La même observation s'applique avec une parfaite exactitude à tous les chefs-d'oeuvre de l'imagination, de quelque genre qu'ils soient: à la *Diane* de Gabies, au *Septuor* de Beethoven et aux *Deux pigeons* de LaFontaine. "

Par conséquent, toute production qui perd de son charme par l'habitude est une oeuvre de second ordre. Son succès, si elle en a un, tient à la mode et passera comme elle. Au reste, le succès et la popularité ne sont pas la vraie mesure de la beauté et du mérite des oeuvres d'art. Par son propre poids, la foule tombe parfois dans les excès. Le goût pur, au contraire, se maintient sagement dans la voie droite, à l'abri des écarts où incline souvent le public. L'esprit humain a la notion du parfait, mais il y arrive et s'y maintient difficilement. Instinctivement il débute par la raideur, atteint parfois le naturel, finit souvent par le maniéré. Il faut se rappeler que c'est le simple qui mène au grand. Malheureusement le grand lui-même passe facilement au boursoflé, de même que l'élégance devient vite de l'affectation. Comment retenir les artistes sur ces pentes dangereuses? Ce n'est pas le goût public qui les sauvera, c'est l'étude de la nature et celle des grands maîtres.

A part les qualités principales de l'oeuvre d'art, les praticiens examineront ce qu'on appelle la technique, la facture et la touche. Ces trois termes, sans être identiques, désignent des choses qui se ressemblent. Elles se rapportent au secret du métier et font la personnalité de chaque artiste. La tech-

⁵ *L'art ancien.*

nique est l'ensemble des procédés usités dans un art. On dira, par exemple: " La technique habile de tel peintre, de telle école. " C'est un terme plus générique que précis. La facture, en général, indique la manière dont une oeuvre d'art est exécutée. En littérature, c'est la façon dont une pièce est composée, surtout la méthode suivie dans la formation des phrases et des vers. En musique, c'est le caractère plus ou moins savant d'un morceau relativement à l'art de la composition. La touche, en peinture, c'est le mode de travail, la façon d'appliquer la couleur sur la toile, ou, si l'on veut, la manière dont l'artiste donne ses coups de pinceau. On dit une touche large, hardie, ferme, légère, fine. Du point de vue de l'analyse et de la critique, le procédé de chaque artiste n'offre pas autant d'importance qu'on pourrait le croire. Il convient certainement que la facture ne sorte pas de la technique reconnue et qu'elle accuse une certaine maîtrise de l'art. Mais dès que la forme est bien rendue, que l'idée est bien exprimée et que l'effet désirable est obtenu, peu importe le mode d'exécution, qui ne ressortit à aucune loi formelle. Il n'en est pas de même d'un défaut d'exécution, qui est réellement une tache. Les insuffisances, les maladresses, comme on en rencontre chez les primitifs, et que certains de nos contemporains ont le tort d'imiter, sont autant d'obstacles à l'expression.

L'oeuvre littéraire est aussi une oeuvre artistique. Elle est donc du domaine de l'analyse qui nous occupe. Les procédés de l'analyse littéraire ne diffèrent pas essentiellement de ceux de l'analyse d'art, mais l'objet en est tout autre. En littérature, la forme plastique étant absente et la forme sonore moins importante, l'analyse s'attache principalement à la forme littéraire, qui tient à la composition et au style. Les trois opérations de l'art de composer formeront donc l'objet de l'analyse littéraire. Ainsi elle comportera l'étude des *idées*, celle de leur groupement en un *plan* logique et enfin celle du *style*.

L'analyse des *idées*,⁶ ou analyse psychologique, " doit faire la lumière sur les états d'âme que traduit ordinairement l'oeuvre littéraire ".⁷ A cet effet, il faut examiner à quelle époque et dans quelles circonstances l'oeuvre a été écrite, quelle idée générale s'en dégage, quel caractère cette idée lui communique et, pour cela, replacer au besoin un fragment dans son cadre. Puisque le choix des pensées et des sentiments exprimés soutient l'intérêt de la composition, on se demandera: " L'auteur a-t-il été heureux dans ce choix? L'a-t-il fait servir à une vision poétique ou à reproduire simplement l'aspect des êtres? L'expression traduit-elle plus volontiers le sentiment ou la sensation? " Il est deux autres points importants à examiner: la vérité ou au moins la vraisemblance dans les idées et la moralité du morceau. " Toute erreur dans la pensée ou l'expression rend l'oeuvre défectueuse. En voici la raison. L'esprit de l'homme est fait pour la vérité. Celle-ci est son aliment. Il souffre lorsqu'elle lui est dérobée, il jouit quand il entre en sa possession... Puis, même du point de vue strictement littéraire, tout livre, tout discours, qui prêche l'immoralité ou l'erreur, est difforme et mauvais. En effet, au lieu de nourrir l'intelligence, il l'empoisonne, au lieu d'ennoblir le coeur, il le souille et le déprave. Il produit donc un effet contre nature, il est monstrueux. " ⁸ Donc, l'analyse des idées ne négligera rien qui

⁶ On objectera peut-être ici que l'idée de l'écrivain est distincte de la forme littéraire et qu'elle peut revêtir une beauté propre. Oui, mais l'analyse ne peut séparer la forme de l'idée. Ce qui nous captive le plus dans la forme, c'est la pensée qu'elle incarne. " La pensée, dit Frayssinous, brille par l'expression, comme les objets se montrent aux yeux par la lumière qui les colore. " Du reste, trouver les idées qui s'ajustent à un sujet, n'est-ce pas déjà un art ?

⁷ Ricardou, *La critique littéraire*.

⁸ L'abbé Antonio Camirand, *Notions psychologiques et métaphysiques du beau*.

peut jeter de la clarté sur la composition. “ Il faut, dit Vapereau,⁹ pénétrer la pensée de l'auteur pour la dégager des développements où il la laisse souvent flotter; il faut l'embrasser tout entière d'un regard ferme et sûr pour la rendre aux yeux des autres en raccourci et sans l'altérer. ”

L'analyse du *plan*, ou analyse didactique, étudie l'ordre dans l'exposition des pensées et des faits. Voyez d'abord si le plan comporte les trois parties principales qui s'imposent dans toute composition : le début, le développement et la conclusion. Examinez ensuite comment sont coordonnées les idées principales et les idées secondaires, comment elles servent au développement. Sont-elles rangées dans un ordre logique, favorable à la clarté et à l'intérêt? De quelle manière se suivent-elles et s'enchaînent-elles? Les transitions sont-elles factices, ou l'esprit s'achemine-t-il d'une idée à l'autre par une suite impérieuse? L'auteur n'a-t-il pas perdu de vue la proportion, qui réside dans l'importance à donner aux diverses parties de l'oeuvre, la variété, qui s'obtient par les incidents et les tableaux, l'unité, qui fait rester dans le sujet par la dépendance logique des idées et des faits? Le genre même des sujets traités impose à l'auteur des plans différents, et au critique des procédés variés d'analyse. Dans un fragment de tragédie, par exemple, cherchons surtout la valeur psychologique de l'action, analysons le caractère des personnages, pour voir leur conformité avec eux-mêmes et avec l'histoire. Dans un discours, étudions principalement la force d'argumentation, l'ordre et la gradation des raisonnements. Qu'une page d'étude de moeurs—par exemple, dans les *Caractères* de la Bruyère—soit examinée du point de vue de la moralité et de la valeur historique.

L'analyse du *style*, ou analyse esthétique, étudie les qua-

⁹ Dictionnaire des littératures.

lités de l'expression littéraire: l'originalité, la concision, la clarté et l'harmonie. Le style est-il personnel et original, par l'emploi d'expressions fortes et neuves, ou impersonnel et banal, par l'usage de clichés, d'expressions ternes et surannées? Est-il concis, disant beaucoup en peu de mots, ou délayé en un verbiage stérile? Rappelons-nous qu'un vocabulaire bien choisi donne de la couleur, du relief et de la clarté au style. Celui de la composition analysée est-il pittoresque par le choix d'expressions qui peignent, clair par l'emploi de termes propres et plus fidèles que leurs synonymes? La page est-elle harmonieuse par l'absence de dissonances, par l'équilibre des périodes et par le mélange approprié du style coupé et du style solennel? La phrase est-elle variée, mouvementée ou monotone, uniforme? Puis que penser des figures...? ¹⁰ Si la pièce est en vers, examinez sa conformité aux règles de la poésie. Le rythme ajoute-t-il à la richesse de la pensée? Les rimes ne sont-elles pas banales? Sont-elles bien disposées? Les vers sont-ils harmonieux? Quels sont les effets spéciaux produits par la longueur du vers, les coupes, les rejets? En un mot, que votre questionnaire scrute ainsi toutes les idées, dissèque toutes les phrases pour en relever les beautés, en signaler les défauts, mais sans parti-pris de louanges ou de blâmes exagérés.

Pour bien juger les mérites d'un écrivain, et notamment sa part d'originalité dans une oeuvre, il est indispensable de découvrir ce qu'il doit à ses devanciers. A quelle source a-t-il puisé? Quels emprunts a-t-il faits? A défaut du mérite de l'invention, a-t-il du moins conservé sa personnalité ou, comme La Fontaine, créé un genre ?

¹⁰ Dans l'enseignement — surtout l'enseignement élémentaire — on apporte une attention particulière à la langue (lexicologie et syntaxe). Voir Crouzet, Berthet et Galliot, *Méthode française*, 1er et 2e volumes, 1917.

Enfin l'analyse littéraire, pour donner une intelligence plus complète du morceau, doit en sortir pour le comparer aux oeuvres similaires des autres écrivains.

La méthode proposée ci-dessus n'est certes pas absolue, et d'autres existent, également bonnes. La manière variera du reste avec la nature de la page étudiée, comme on l'a vu plus haut. Mais toujours l'analyse littéraire sera elle-même une composition, et, par conséquent, soumise aux principes de l'invention, du plan et du style.¹¹

LA CRITIQUE

Il est un autre exercice plus utile et d'une portée plus ample que l'analyse: c'est la critique, qui est éminemment utile. Elle l'est, premièrement, à la culture intellectuelle. Car elle aide à créer et révèle la puissance de pénétration de l'esprit. " L'esprit qui s'applique à la critique, dit Mgr Georges Grente,¹² ne se borne point à goûter le charme égoïste des beautés entrevues, il en sonde les raisons, il en apprécie la valeur, et, fixé pour son compte, il s'efforce de communiquer aux autres ses impressions et ses jugements. " La critique est utile, secondement, au progrès des beaux-arts. C'est elle en grande partie qui, par ses recherches et ses études, a trouvé les règles de l'art, pour les ériger ensuite en principes inéluctables. Ces règles, elle les a déduites, il est vrai, des oeuvres des grands maîtres, mais elle n'a pas moins contribué à développer ce sens exquis et raffiné de la beauté, qui est l'idéal de la perfection.

La fonction de la critique est donc d'établir les principes essentiels qui répondent aux meilleures conceptions du

¹¹ Pour une étude plus complète sur l'analyse littéraire, on peut voir Mgr Georges Grente, *La composition et le style*, 4e édition.

¹² *Ibidem.*

beau, et de révéler, d'après ces principes, les qualités et les défauts des productions artistiques. En d'autres termes — ce qui est aussi une définition de cet exercice — la critique est l'art ou l'action de découvrir et d'apprécier la valeur esthétique des oeuvres des artistes et de les juger avec justesse en donnant les raisons de ses jugements. L'esprit trouve dans la critique une application de l'amour du beau excité en nous par les qualités sensibles des êtres. C'est aussi un moyen d'augmenter notre admiration à la vue des beautés que renferment les produits de l'art. Bacon a dit : " L'admiration est le principe du savoir. "

La bonne critique s'efforce donc de mettre en valeur la quantité d'art ou de beauté que contient une oeuvre. " Comprendre et démontrer qu'une chose n'est point belle, a écrit Victor Cousin,¹³ plaisir médiocre, tâche ingrate! Mais distinguer une belle chose, s'en pénétrer, la mettre en évidence, et faire partager à d'autres son sentiment, jouissance exquise, tâche généreuse! L'admiration est à la fois pour celui qui l'éprouve un bonheur et un honneur. C'est un bonheur de sentir profondément ce qui est beau; c'est un honneur de savoir le reconnaître. L'admiration est le signe d'une raison élevée servie par un noble coeur. Elle est au-dessus de la petite critique sceptique et impuissante; mais elle est l'âme de la grande critique, de la critique féconde. Elle est, pour ainsi dire, la partie divine du goût. "

L'art de la critique demande un jugement sûr, un goût déjà suffisamment épuré, l'intelligence des conditions essentielles de l'art,¹⁴ une grande sensibilité, une indépendance complète d'esprit à l'égard des procédés et des écoles, enfin

¹³ *Du vrai, du beau, du bien.*

¹⁴ Les règles de l'art ont été exposées dans un article précédent. Voir la *Revue canadienne* de mars dernier.

une certaine sagacité naturelle ou acquise à découvrir les qualités et les défauts d'une oeuvre. La critique d'art dépend plus que la critique littéraire du goût et de la sensibilité de celui qui l'exerce. Il faut, dans la première, ressentir vivement les beautés de l'oeuvre, sous peine de ne saisir et de ne faire saisir que des simulacres de beauté. Que l'âme du critique vibre, avant tout, au contact de ce qui est vraiment beau, et il pourra communiquer ensuite son émotion. Par contre, il n'est pas nécessaire pour devenir bon critique de pratiquer l'art dont on juge les productions. Autre chose est de sculpter une statue, de peindre un tableau, d'écrire un poème, et autre chose de découvrir les beautés qui marquent une oeuvre ou les défauts qui la déparent. Dans ce sens, le vers de Destouches sera toujours vrai :

La critique est aisée et l'art est difficile.

Mais la critique, pour être aisée, n'en est pas moins bienfaisante aux artistes. Elle les prémunit contre les illusions auxquelles ils peuvent être sujets, elle les met en mesure de profiter des lumières d'autrui. On se rappelle ce conseil de Boileau :

Faites choix d'un censeur solide et salutaire
Que la raison conduise et le savoir éclaire...

L'objet de la critique est parfois multiple. Il comporte d'abord l'appréciation de la composition, ensuite celle de l'auteur comme artiste ou écrivain, et souvent aussi celle de l'école ou de l'époque à laquelle cet auteur appartient. Une appréciation sur l'intérêt général de la composition termine le tout. En premier lieu, la critique dira donc l'utilité du morceau analysé, ce qu'il nous apprend sur le caractère et les sentiments des personnes en scène, sur les faits racontés,

sur les objets décrits, peints ou sculptés, en même temps qu'elle mettra en relief les qualités et les défauts observés dans l'oeuvre, ou sa conformité aux règles de l'art. La critique révélera ensuite les goûts, les idées, la philosophie, les procédés de l'auteur et sa maîtrise du métier, en signalant, au passage, ses périodes de formation, de lutte et de maturité. Quant à l'école, la critique en déterminera d'abord les chefs, puis étudiera leur enseignement, leurs oeuvres et l'influence qu'ils ont exercée.

La critique est susceptible de prendre encore plus d'envergure. Elle peut embrasser, par exemple, la genèse des oeuvres d'art, l'évolution des genres littéraires, l'explication des styles par la race, le milieu et le climat (critique historique) ; déterminer le cadre, la nature, les faits, qui ont environné l'auteur, qui ont pu l'inspirer et auxquels on compare sa composition (critique pittoresque) ; ou enfin, révéler les impressions que l'oeuvre produit sur la sensibilité du spectateur ou du lecteur (critique impressionniste).

Il est un élément qui, sans constituer le fond de la critique, doit cependant être pris en considération dans le jugement porté par elle, parce qu'il ajoute à la beauté d'une composition. Indépendamment de sa qualité esthétique, un ouvrage nettement moral ou religieux brille d'un autre éclat qu'une oeuvre indifférente. C'est de cette façon que le choix du sujet a son importance en art. Le *Bénédictin* de Chardin, par exemple, est souverainement supérieur à ses *Ustensiles de cuisine* ; une *Descente de croix* n'est pas comparable, par les pensées qu'elle éveille, à une *Equipe de parqueteurs*, et un *Polyeucte*, incarnant les sentiments les plus généreux que la foi puisse inspirer, est bien au-dessus d'une *Henriade*, oeuvre froide et inféconde, malgré la beauté de quelques vers. N'est-ce pas à la grandeur des dogmes de notre sainte religion et à la pureté de sa morale que l'art chrétien doit une partie de sa splendeur ?

De même que l'analyse, la critique ne suit pas un procédé identique pour toutes les oeuvres d'art. Les sujets représentés et les modes d'expression sont si divers, et si variées les formes que sont susceptibles de revêtir les productions artistiques, qu'il serait difficile de suggérer un procédé unique. Toutefois ce qui vient d'être dit sur l'objet de la critique inspirera généralement la méthode à suivre.

Tout aussi bien, l'ordre des jugements à exposer est entièrement libre. Il paraît logique cependant d'apprécier d'abord l'ensemble en quelques termes clairs et vigoureux, de passer ensuite aux points qu'il est à propos de considérer et de terminer par l'impression générale que laisse l'oeuvre dans l'esprit. Un écueil est à éviter, il faut se garder des affirmations tranchantes. Suivons plutôt ce conseil de Quintilien¹⁵ : " Il faut être extrêmement circonspect et très retenu à se prononcer sur les ouvrages des grands hommes, de peur qu'il ne nous arrive, comme à plusieurs, de condamner ce que nous n'entendons pas. "

Dans la critique — la critique littéraire surtout — la forme de l'expression doit être particulièrement châtiée. Quelle inconvenance n'y aurait-il pas à critiquer les oeuvres des grands écrivains dans un style rude, incolore et négligé ?

Une dernière suggestion, surtout pour les jeunes littérateurs : il est nécessaire pour devenir juge compétent de lire de bons ouvrages de critique.¹⁶ On acquerra par ce moyen

¹⁵ *Institution oratoire*, — Cité par Mgr Georges Grente, dans *La composition et le style*.

¹⁶ Les histoires suffisamment développées de la littérature française, comme celle d'Abry, Audic et Crouzet (1916) et celle de Des Granges (1916), indiquent les principaux ouvrages de critique littéraire et de critique d'art, en France. Ce que les lettres canadiennes nous ont donné en ce genre jusqu'à maintenant se trouve dans les journaux et les revues, et dans les livres indiqués par l'abbé Camille Roy. (Voir son *Manuel d'histoire de la littérature canadienne-française*.)

l'expérience dont doivent faire preuve tous ceux qui entreprennent de porter des jugements. ¹⁷

Indépendamment de l'excellence de la forme littéraire, une bonne et saine critique doit revêtir les trois qualités suivantes : la sympathie, la courtoisie et l'impartialité.

La critique doit être sympathique à l'auteur. Elle mettra plus en lumière la valeur esthétique, les qualités de l'oeuvre que ses défauts. Si elle agissait autrement, elle paralyserait les efforts de l'artiste et paraîtrait inspirée par des sentiments peu généreux. " Comprenez-vous, écrit quelque part Ernest Hello, la tâche sublime qui se présente à la critique vraie ? Il faut qu'elle se fasse assez grande pour devenir consolatrice. Il faut qu'elle entre dans le champ de la vie..., qu'elle prenne d'une main la main froide de celui qui marche seul, et que, de l'autre main, elle le désigne au regard des hommes. " " La muse de la critique, dit Fagnet, c'est l'enthousiasme. " Son but, il ne faut pas l'oublier, c'est de former le goût, de faire éviter les fautes, tout en encourageant les oeuvres. Les censures des Zoïles sont moins éducatives que les regards admiratifs des Aristarques. La critique sera donc obligeante.

Faut-il ajouter qu'elle doit être courtoise ? Elle le sera si elle est vraiment sympathique. La bienséance a sa place partout et particulièrement dans l'appréciation d'un essai qui a coûté à son auteur bien des heures, et peut-être des semaines et des mois, d'un travail ardu. Il convient donc d'attirer délicatement l'attention de l'artiste sur les parties défectueuses de son ouvrage et d'accompagner ces observations de louanges pour les mérites et les qualités que l'on y remarque par ailleurs. La censure ainsi faite sera mieux acceptée et

¹⁷ Pour plus de développements sur les procédés de la critique, voir Ricardou, *La critique littéraire*.

le but désiré mieux atteint. " Là où l'amour n'a aucune place, dit encore Ernest Hello, il n'y a rien ni de vrai, ni de beau, ni de fécond. Le caractère de la critique négative, c'est l'absence d'amour. Que la critique s'éveille à l'amour de l'infini, et la face de l'art sera changée. "

Enfin la critique sera impartiale. Le jugement qu'elle porte doit être exempt de tout préjugé d'école ou d'auteur, et la signature apposée au bas de l'oeuvre ne doit avoir aucune influence sur l'appréciation du critique. Celui-ci se placera assez haut pour ne pas être atteint par l'engouement de la foule et pour saisir l'ensemble du même coup d'oeil. On ne peut juger ce qu'on ne domine pas. Or, on ne doit rien négliger pour émettre un jugement impartial, parce que c'est en cela que se trouve la principale gloire du critique.

Parfois il faut même savoir nous élever au-dessus des préférences personnelles. Rappelons-nous que le goût de chacun n'est pas infaillible, puisqu'il change souvent avec l'âge. A plus forte raison devons-nous dédaigner les influences du milieu où nous vivons, comme les caprices de la mode, les goûts régionaux et tous les égarements auxquels le peuple est sujet. Les seules règles qui doivent diriger le critique dans l'appréciation du beau sont celles de l'art et la pratique des grands maîtres.

On sait à quelles vicissitudes sont parfois exposées les oeuvres des artistes à cause de l'instabilité des jugements du public. Plusieurs paysages de Corot, qui ont été considérés comme des croûtes par ses contemporains, valent de nos jours des milliers de dollars. Ingres et Delacroix n'ont guère été mieux jugés par les critiques de leur temps. Les oeuvres littéraires sont moins sujettes à ces fluctuations, parce qu'il est plus facile d'en reconnaître immédiatement la valeur.

“Le marchand, dit le Père Lacouture,¹⁸ le trafiquant d'art, qui n'a d'autre souci que le succès immédiat de son commerce, fera sagement de prendre le goût régnant pour règle de ses achats, l'amateur, qui ne songe qu'à satisfaire ses fantaisies de luxe, les prendra nécessairement pour critérium de ses préférences; mais l'amant du beau, qui tient avant tout à apprécier les choses à leur vraie valeur artistique, qui tient à ce que ses jugements soient ratifiés par le jury de l'avenir, veillera à s'affranchir, à ne pas se laisser dominer par les tendances de son goût personnel, ni entraîner par le courant de l'opinion du jour.”

Tels sont les devoirs du critique. De son côté, l'artiste prendra en bonne part l'appréciation de son oeuvre. A-t-elle mis à jour quelque défaut? Il en fera son profit pour l'avenir. Lui paraît-elle trop sévère? Il s'en consolera à la pensée qu'une oeuvre qui attire ainsi l'attention n'est pas sans mérite, que les plus grands artistes ont été sévèrement et même injustement critiqués et que “la critique ne tue point ce qui doit vivre”. “Je ne suis pas inquiet du sort de mes compositions, disait Beethoven, parce que je sais que, dans mon art, Dieu est plus près de moi que des autres hommes.” N'oubliez pas que votre meilleur ami, selon Boileau, est celui qui,

..... toujours rigoureux, inflexible,
Sur vos fautes jamais ne vous laisse paisible.

Enfin, si l'appréciation a été très élogieuse, l'artiste en prendra occasion de s'encourager à soigner davantage ses oeuvres ultérieures et à mériter ainsi de nouveaux éloges.

On peut appliquer à tous les hommes de l'art ce conseil que Rondelet donne aux littérateurs: “Au lieu de se débat-

¹⁸ *Esthétique fondamentale.*

tre et de plaider, l'écrivain qui soumet son travail à la critique tournera toute son attention et tous ses efforts contre lui-même. Il ne perdra pas son temps à chercher des arguments et des exemples en faveur de ce qu'il a pu mettre, ni à se faire accorder des circonstances atténuantes. Il emploiera, au contraire, toute sa bonne volonté et toute son intelligence à entrer dans l'esprit des critiques qui lui sont faites, à en bien saisir la portée, pour leur ménager une satisfaction."

* * *

Rendons-nous donc familiers les procédés de l'analyse et de la critique, deux exercices éminemment efficaces pour cultiver les facultés esthétiques et surtout le goût. Cette culture nous fera mieux saisir le beau, reflet des perfections du créateur, splendeur émanée de sa gloire céleste. Nos puissances intellectuelles sont des rayons de l'intelligence divine. Elles nous désignent à la terre et aux cieux comme des créatures privilégiées. Les développer pour mieux comprendre le beau, c'est élever notre nature, c'est nous approcher de Dieu. Après l'aspiration à la perfection morale, en est-il de plus digne de l'homme ?

Frère MARTINUS, des E. C.,

Mont-Saint-Louis, Montréal.

Un sermon de "centenaire"

MA mode est aux centenaires en notre bonne province de Québec. On en célèbre beaucoup depuis quelques années, et c'est une heureuse idée; car c'est une occasion toujours de se recueillir et de tirer du passé d'excellentes leçons. On a déjà compris que nous voulons parler des centenaires de paroisses ou d'institutions. Hélas! où sont les hommes qui peuvent fêter leur centenaire? Il y a bien le Père Dandurand, des oblats de Saint-Boniface, qui s'obstine à garder sa vigueur à cent ans passés et qui aura cet automne quatre-vingts ans de prêtrise. Mais il est unique, ou à peu près. Comme disait le poète (abbé Casgrain):

Pèlerin du passé, le vieillard de cent ans
Est un hôte oublié sur la barque du temps.

Il nous souvient que l'inoubliable M. Daniel, vieux sulpicien plus qu'octogénaire, en présentant, à titre de doyen, les hommages de sa communauté au regretté M. Colin, supérieur de Montréal, au début du présent siècle, au jour de l'an 1901, eut un succès considérable, auprès de ses confrères, en disant spirituellement: " Ce siècle qui commence et dont plusieurs d'entre nous sans doute ne verront pas la fin... " Mais il n'en va pas ainsi de nos paroisses et de nos institutions. Elles vivent et elles vivront, quoiqu'on dise et quoiqu'on fasse! Aux vieux pays, une paroisse de cent ans est encore jeune. Chez nous, c'est un âge déjà respectable. Il convient de le fêter et de le célébrer. C'est utile autant que réjouissant.

Comme de juste, nos jubilés de paroisse commencent par une cérémonie religieuse. Il y a messe et sermon. Le peuple des fidèles en est tout heureux. Il sait que le sacrifice de

l'autel est le grand acte du culte, par lequel on adore, on remercie et on demande; il aime qu'on lui parle devant Dieu de ce que Dieu a fait pour lui. Le prédicateur, de son côté, est un favorisé du sort. Il y a peu de sujets qui se prêtent plus aisément à un beau développement. La paroisse, au Canada surtout, a constitué un si puissant moyen d'action et un si sûr garant de progrès !

* * *

C'est ainsi que, le 15 juin dernier, grâce à l'initiative de son distingué curé, M. le chanoine Théodule Nepveu, Saint-Clément-de-Beauharnois, l'une de nos belles et florissantes paroisses de la rive sud en haut de Montréal, a solennisé par de fort jolies fêtes le centenaire de son établissement en 1819. L'évêque du diocèse, Mgr Emard, des prélats et des prêtres nombreux, une foule d'anciens, personnages officiels, parents ou amis des Beauharnois, les paroissiens eux-mêmes, sans qu'il en manquât un seul, ont pris part, et une part joyeuse, à la célébration. Il va sans dire qu'il eut force discours, et de beaux et de bons discours. Mais, ayant appris qu'un volume-souvenir paraîtra bientôt qui racontera tout cela dans les détails, nous ne voulons pas y insister ici davantage. C'est du sermon seulement que nous voulons parler, parce qu'il nous a paru utile autant qu'intéressant de donner à nos lecteurs une analyse de ce remarquable discours.

Le prédicateur, c'était le propre frère du chanoine-curé de Beauharnois, M. l'abbé Delphis Nepveu, docteur des universités romaines et curé de Saint-Anicet. Nous connaissons de longue date, exactement depuis les lointaines années de nos humanités et de notre rhétorique à Sainte-Thérèse, M. le curé de Saint-Anicet. Il occupa toujours dans notre classe l'une des premières places. En philosophie surtout, il donna

bien du mal à ses émules. Avec cela, d'une tenue irréprochable, il emportait d'emblée les suffrages de ses condisciples pour le prix Doucet.¹ Sa "décision" ne fut guère laborieuse. Il était fait pour la soutane. Il la prit en août 1888, et l'on constata qu'elle lui allait à ravir. Il fut quatre ans étudiant en théologie et professeur de latin et de grec au séminaire de sa jeunesse. Toujours très digne, il imposa tout de suite le respect et, lui pourtant si bienveillant, je ne sais quelle crainte révérentielle à ses élèves. Ordonné prêtre en 1892 (3 juillet), il continua pendant trois ans à professer les classiques à Sainte-Thérèse. En 1895, étant passé au diocèse de Valleyfield, il partait pour Rome, où il conquiert en trois ans ses titres de docteur en philosophie et en théologie. A son retour, il fut appelé, dans le séminaire de Mgr Emond, au poste de professeur de philosophie et de préfet des études, puis à celui de professeur de dogmatique. Après six ans d'enseignement (1898-1904), à la surprise de bien des gens, il était nommé curé de Saint-Anicet, où il est encore, après seize ans. C'est un curé instruit, dévoué, éloquent, plutôt corpulent et toujours imposant, bien que jovial à ses heures. Sur un théâtre plus vaste, il eût sûrement davantage occupé l'opinion. Qu'on l'appelle, un jour ou l'autre, dans une des grandes chaires de la métropole, et, qu'on nous pardonne de le dire tout net, il y fera fort belle figure. Il l'a bien prouvé aux fêtes de Beauharnois.

Beauharnois, sa fondation, sa vie durant un siècle, c'était du reste un sujet riche et fécond. Tout le monde a vu Beauharnois, soit du fleuve, au cours par exemple d'une excursion, soit du haut d'un wagon du New York Central, en allant de Chateauguay à Valleyfield. C'est une coquette petite ville,

¹ Le prix Doucet est donné à l'élève térézien qui se distingue le plus par sa bonne tenue, son esprit d'ordre et d'économie.

où règnent évidemment l'aisance et la joie. Tout y semble prospère et paisible. On a l'impression que les gens qui vivent là sont d'heureuses gens, qui n'exigent pas trop de la nature et envers qui, pour cela même, la nature est prodigue. Ce qui est certain, on l'a redit plus d'une fois lors du centenaire, c'est que la providence a été généreuse pour la paroisse de Beauharnois depuis cent ans. C'est en octobre 1819 que Mgr Plessis, évêque de Québec, sous la juridiction de qui se trouvait alors tout le Canada, donna à la localité son premier curé dans la personne de M. Pierre Clément. Neuf curés se sont depuis succédé à la tête de la paroisse : MM. Labelle, Tétrault, Quintal, Caron, Viau, Charland, Jasmin, Lussier et Nepveu. La population se chiffre maintenant à plus de trois mille âmes.

* * *

Le sermon du centenaire devait naturellement traiter de la paroisse. M. le curé Nepveu l'entendit ainsi. Dans une première partie, il exposa, à grands traits, ce qu'a été la paroisse catholique, au cours des âges, dans le monde en général et en particulier au Canada. Dans une deuxième partie, il montra ce qu'a été, depuis cent ans, la paroisse même de Beauharnois, personnifiée dans ses curés. Et enfin, dans une troisième et dernière partie, il indiqua ce que cette même paroisse se doit d'être dans l'avenir, en lui traçant un solide et intelligent programme de vie religieuse et patriotique, conçu selon l'esprit des traditions ancestrales.

Cette division du sujet, il fallait, ainsi qu'il convient à un discours bien ordonné, la faire précéder d'un texte sacré et la présenter dans un exorde qui fût dans le ton. Le prédicateur n'eut garde d'y manquer. Son texte, il l'emprunta au chapitre douzième du livre de l'Exode (verset 14e) : " Vous garderez ce jour comme un mémorial, et vous le consacrerez

solennellement, de générations en générations, par un culte éternel." C'était un texte bien trouvé, en vérité, puisque, un centenaire, non seulement on le célèbre, mais qu'encore on doit en perpétuer le souvenir. M. l'abbé Nepveu ne fut pas moins heureux dans le choix des idées de son exorde. " Cent ans d'existence, dit-il équivalement, ² c'est beaucoup dans la vie d'un homme, mais il semble que ce soit peu de chose dans la vie d'une paroisse. Néanmoins, en ce peu de temps, Beauharnois s'est développée magnifiquement. Son histoire en fait foi. Avant de m'y arrêter, je me propose de traiter de l'institution paroissiale elle-même, à laquelle, au Canada, nous devons à peu près tout ce que nous sommes." Des faits récents établissent d'ailleurs que l'Eglise et ses pontifes tiennent toujours la paroisse en haute considération. L'orateur sacré cite l'exemple de Pie X, qui a tant travaillé à la réorganisation du système paroissial en Italie, et celui des évêques de France, qui, pour restaurer leur pays du point de vue spirituel, s'efforcent d'affermir ou même de ressusciter la paroisse. Il ajoute que plusieurs de nos évêques canadiens, notamment Mgr de Valleyfield, ont voulu récemment encore louer, dans les termes les plus significatifs, notre excellent système paroissial. Nous n'avons pas heureusement, conclut-il, dans notre catholique province, à restaurer, nous n'avons qu'à maintenir, et il annonce la division que nous avons dite.

* * *

Qu'est-ce donc d'abord que la paroisse catholique? Dans une rapide chevauchée à travers l'histoire, M. le curé de Saint-Anicet va le faire voir à ses auditeurs. Il en montre une

² Nous prions de remarquer que c'est une simple analyse du discours de M. Nepveu que nous voulons donner ici. Nous laissons à nos lecteurs le plaisir d'en lire le texte dans le volume-souvenir en préparation.

première manifestation dans les groupements chrétiens des catacombes. L'Eglise une fois victorieuse des persécuteurs, sous Constantin, premier empereur chrétien, les groupements des temps héroïques se multiplient et la paroisse de plus en plus se dessine. En France, vers cette époque, les grands évêques qui s'appellent saint Martin, de Tours, saint Hilaire, de Poitiers, saint Germain, d'Auxerre, saint Césaire, d'Arles, saint Sulpice, de Bourges, et tant d'autres avec eux, députent des prêtres qui ont charge d'âmes — *curam animarum* —, des curés par conséquent, vers les agglomérations rurales : la paroisse est née ! Elle se perfectionne dans la suite des temps. Les annales du VIII^e siècle, le siècle de Charlemagne, racontent que les évêques visitent tous les ans les paroisses de leur diocèse, que, d'autre part, pareillement tous les ans, les curés assistent au synode de l'évêque, qu'en plus chaque paroisse a son école et sa corporation des pauvres régulièrement organisée. Aux XI^e et XII^e siècles, la fameuse querelle des investitures, qui s'agite autour des nominations aux cures tout autant qu'autour des nominations aux évêchés, met en lumière l'existence ordonnée et les droits reconnus de la paroisse. Au XVI^e siècle, les curés jouissent partout, comme tels, d'une situation prépondérante : ils font partie des conseils de la commune, ils traitent en chaire des intérêts même matériels de leurs fidèles. Au XVII^e siècle, les sages ordonnances du concile de Trente augmentent encore l'importance du système paroissial : il s'agit de lutter contre la Réforme et, pour cela, de vivre davantage la vie chrétienne ; l'organisation de la paroisse y pourvoit en faisant mieux que jamais du curé le père et l'aviseur autorisé de la grande famille paroissiale.

C'est précisément à ce moment de l'histoire, continue M. le curé Nepveu, que nous naissons comme peuple, ou si vous le voulez comme colonie, au Canada. La France qui nous

donne la vie, et une vie digne et pure, en nous envoyant des familles " triées sur le volet " — ainsi que l'ont démontré nos historiens les plus récents (l'abbé Groulx par exemple) — nous passe aussi son système paroissial. C'est par le clergé de Québec et celui de Montréal, par les prêtres de Mgr de Laval ou par ceux que nous envoie M. Olier — qui avait fait de son Saint-Sulpice de Paris une paroisse idéale — que nous recevons en héritage, sur les bords de Saint-Laurent, ce précieux système d'organisation paroissiale que les siècles avaient ainsi perfectionné.

Or, ce système d'organisation paroissiale nous a fait ce que nous sommes, proclame l'orateur de Beauharnois. Et il fait mieux que le proclamer, il l'établit, en montrant ce que la paroisse a été pour nous, sous le régime français d'abord, puis, après la cession, sous le régime anglais. Dans un raccourci saisissant, faisant siennes des idées et des phrases connues, tombées naguère de la bouche de nos plus vibrants orateurs ou de la plume de nos meilleurs écrivains, il brosse une sorte de tableau vivant que nous allons citer à peu près textuellement. " Pendant que les hommes d'armes guerroyent contre le farouche Iroquois, dit-il, ou défendent pied à pied le sol contre l'envahisseur anglais, alors que les colons font des abatis dans la forêt, le long du fleuve et des rivières, les curés, encouragés du reste et aidés par les intendants de France, construisent des chapelles et groupent autour de chaque clocher nos premiers habitants, les instruisant, les catéchisant et les civilisant. C'est la paroisse canadienne qui naît à la vie! Nulle part mieux que chez nous le système d'organisation paroissiale catholique n'a été appliqué avec intelligence et avec fruit. Nulle part mieux que chez nous la vie paroissiale catholique n'a été le principe ou la source de la vie nationale. Le passage même du Canada sous le régime anglais n'a fait que mettre en plus complète valeur l'influence de la

paroisse. Elle est restée la sauvegarde de nos traditions, tout autant que le foyer de notre vie propre. En même temps, elle préparait nos gens à la vie sociale et politique, c'est-à-dire aux responsabilités du gouvernement de la chose publique. " C'est pourquoi, conclut justement l'orateur, la paroisse catholique a été, chez nous, le centre de résistance contre lequel sont venues se briser toutes les tentatives d'assimilation, la véritable cellule sociale dont la multiplication a fait notre peuple, ou encore, si l'on veut, la pierre angulaire de tout notre édifice national. "

* * *

Ce fait d'histoire, si général en notre pays surtout, l'exemple seul de Beauharnois l'établirait au besoin. On n'a qu'à lire, pour s'en convaincre, affirme le prédicateur, les annales de cette paroisse, qui vont être incessamment publiées, et dont sans doute il a lu les bonnes feuilles. L'auteur de l'*Histoire de Beauharnois*, un fils distingué de saint Dominique (le Père Leduc), a su mettre en évidence, dans son récit, les traits les plus saillants et les plus caractéristiques. Tout est raconté par le menu, tout est intéressant, tout est édifiant. Les Beauharnoisien trouveront, dans ces pages, de quoi se réjouir et se glorifier. Ils liront "leur" histoire et la feront lire à leurs enfants, et ce sera tout profit pour les uns et les autres.

Les débuts de Beauharnois furent modestes, comme ceux de toutes ces paroisses florissantes qu'on admire aujourd'hui, en particulier dans cette région du lac Saint-Louis et du lac Saint-François, sur les deux rives de notre beau fleuve. C'est la forêt vierge qu'il fallait faire reculer la hache au poing. Tâche ardue, qui demandait de la ténacité et du courage, de la volonté et une grande force d'âme. Les Beauharnoisien ont puisé tout cela dans l'esprit chrétien que leurs curés surent

leur infuser et leur inculquer. En fait, l'orateur estime que l'histoire des progrès de la paroisse se confond avec celle du dévouement de ses curés. Et, qui dira qu'il n'a pas raison ?

Ces curés, ce furent avant tout des hommes de Dieu, qui partageaient leur temps entre les exercices de piété, l'étude et l'absorbant ministère. Dans les premières années, les études théologiques n'étaient pas ce qu'elles sont devenues peut-être. Nous sortions meurtris et décimés d'une période de guerres qui avait été dure. Quand même, les valeureux missionnaires furent à la hauteur des exigences de l'époque. Ce furent, avant tout, sans doute, des constructeurs de chapelles, de presbytères et de maisons d'école. L'étude théorique y perdait un peu. Mais le dévouement suppléait à ce qui pouvait manquer par ailleurs. On savait instruire suffisamment et diriger les âmes. Et puis, ces bons curés étaient gais, hospitaliers, généreux, tout à tous. C'étaient de vrais prêtres, en un mot, de vrais pasteurs d'âmes, qui, pour n'être pas tous des orateurs brillants ou des littérateurs élégants, n'en savaient pas moins exposer dans une langue correcte et claire les vérités de la foi et les préceptes de l'Eglise. C'étaient, pour la plupart, souligne M. le curé Nepveu, d'excellents catéchistes. Il se demande même — ce qui est peut-être excessif — s'il y eut jamais dans l'Eglise de Dieu des prêtres qui surent mieux que nos anciens curés canadiens, et en particulier ceux de Beauharnois, rencontrer les vues du Siège apostolique et des conciles en catéchisant et en instruisant leur peuple. Les curés de Beauharnois, comme tous leurs confrères de notre vieille province de Québec, furent encore des amis et des fervents de l'école. L'un de leurs plus constants soucis, ce fut toujours d'avoir de bons maîtres et de bonnes maîtresses, surtout des religieux et des religieuses quand c'était possible, de visiter les classes à jours fixes, d'encourager par tous les moyens ceux et celles qui se vouent à la tâche, souvent si

ingrate, de l'instituteur ou de l'institutrice. En même temps, ces prêtres dévoués se montrent attentifs aux choses du culte, au chant, à la musique, à tout ce qui fait aimer les belles cérémonies, dont l'importance est si grande pour nourrir la piété et la foi. D'autre part, ils sont charitables envers les pauvres et auprès des malades. Les curés de Beauharnois sont enfin des patriotes, ce qui n'a jamais nui, chez nous, tout au contraire, à la vie de l'esprit chrétien. Amis du colon et colonisateurs eux-mêmes bien souvent dans les premiers temps, plus tard amis de l'agriculture et partisans des méthodes progressives qui s'opposent à la routine paralysante, ils estiment que rien n'est petit ni à négliger de ce qui peut procurer un peu de bien-être au peuple et l'attacher à ses prêtres. Pour eux, et c'est très juste, la science supérieure des choses de Dieu n'exclut pas la notion exacte des intérêts de la terre. Ils aiment leur pays, du plus profond de leur âme. Tout en gardant pieusement le souvenir de ses origines, ils sont loyaux aux pouvoirs établis. Ce sont, en un mot, de vrais artisans de la fortune publique et de la grandeur nationale.

Ce tableau de l'action du curé canadien, que nous avons peut-être trop condensé nous-même en résumant l'exposé du prédicateur de Beauharnois, nous paraît fort réussi autant que bien fidèle. Il n'y avait rien à ajouter pour expliquer le progrès constant de la paroisse jubilaire. Au fond, c'est le curé, pourvu qu'on l'aime et qu'on le suive, qui fait la paroisse et c'est avec lui et par lui, sans qu'il s'en doute parfois, qu'elle grandit et qu'elle prospère. Et c'est avec raison, nous semble-t-il, que M. le curé de Saint-Anicet terminait cette deuxième partie de son solide discours en disant : " Voilà ce que furent vos curés depuis cent ans, et voilà, par conséquent, ce que vous avez été comme paroisse. "

Mais à la vérité, il devait confirmer cette deuxième partie par la troisième, dans laquelle, en traçant un programme aux paroissiens de l'avenir, il allait précisément chercher dans les exemples du passé les leçons à donner. Toute cette troisième partie du discours de M. Nepveu, en variant un peu le dispositif qu'il avait adopté, peut se ramener à trois points principaux : l'amour du sol, le respect de la langue et la pratique des solides vertus qui ont fait la force des anciens.

Si donc, disait à peu près l'orateur de Beauharnois, les paroissiens actuels veulent " ajuster leur vie à celle des ancêtres ", qu'ils soient d'abord des enracinés au sol, des amis de ce coin de terre qui les vit naître et qui a été arrosé et fécondé par les sueurs des aïeux. Avec quel soin jaloux, poursuivait-il, nos anciens ont cultivé leur terre et se la sont transmise de génération en génération, de telle sorte que, de propriétaire en propriétaire, le " bien " ainsi transmis restait au même nom. Hélas ! l'orateur ne peut pas ne pas le regretter, l'exode des campagnes est aujourd'hui un fléau. On s'ennuie aux travaux des champs, et l'on s'en va, dans la grande ville, grossir la tourbe des déracinés qui y végètent le plus souvent. " Se peut-il, demande M. Nepveu, que l'on n'aime plus à respirer l'atmosphère embaumée et vivifiante des prairies émaillées de fleurs, que l'on n'aime plus à contempler l'attrayant spectacle des blés jaunissants ployant sous la caresse de la brise, que l'on n'aime plus à humer la bonne odeur des champs dont se grisaient nos ancêtres ? " Et pourtant, ajoute-t-il, Dieu sait si, à ce régime de vie, ils se portaient bien, nos anciens, physiquement et moralement !

Il faut aussi, si l'on veut se développer dans le sens de ses traditions, qu'on aime, qu'on respecte et qu'on parle la langue des aïeux, " notre belle langue française, aux périodes sonores, aux expressions riches, variées, précises ". C'est là un héritage précieux qu'il nous convient d'enrichir encore. Ne cédon

pas facilement à la vanité de parler une langue étrangère, même si nous la possédons bien. Imposons, comme c'est notre droit, le respect de la nôtre. Ainsi que l'ont fait nos pères, conclut M. Nepveu, au lendemain de la cession, et toujours, à Beauharnois comme ailleurs, restons attachés aux syllabes françaises, gardons la pureté de notre verbe. C'est une promesse de fidélité aux traditions et un garant de progrès bien entendu et bien compris.

Puis, continuait l'orateur sacré, à l'exemple de nos pères toujours, sanctifions le dimanche, aimons la justice, défions-nous de l'égoïsme et de l'esprit de révolte. Et, sur chacun de ces sujets, il apportait, avec un grand sens d'observation, les précisions les plus exactes et les leçons les plus claires.

Sanctifions le dimanche, disait-il. Tenons à l'office paroissial qu'est la grand'messe, à laquelle on fait le prône, ce bon prône, naturel et pratique, qui vaut tout autant, et mieux parfois, pour le soutien ou la conversion des âmes, que les pièces de haute éloquence. N'imitons pas ces villégiaturistes — pas tous sans doute, mais ils sont trop comme cela — qui se hâtent à une messe basse, la plus courte possible, et s'empres- sent ensuite à leurs plaisirs. L'office paroissial, c'est, en somme, la dévotion fondamentale, la dévotion qui suffisait à nos pères et les gardait excellemment dans leurs pieuses et saines traditions.

Aimons la justice, disait-il encore. Nos anciens auraient parcouru long de chemin et n'auraient sans doute pas laissé coucher le soleil avant de remettre à qui elle était due la pièce de monnaie qu'on leur aurait donnée par erreur. Ils étaient honnêtes et francs. Un prêt se faisait alors sans intérêts et la parole donnée valait mieux comme garantie qu'un acte notarié. Les temps sont changés, soit ! Mais, grand Dieu, les hommes aussi ! Le pire danger, de nos jours, c'est qu'il faut faire fortune rapidement, peu importe par quel moyen. Com-

me disait cet anglais: " Mon fils, faites de l'argent honnêtement si vous pouvez, mais faites-en!"³ Aimons cette autre justice aussi, qui consiste à respecter l'honneur et la réputation du prochain, des biens qui sont de plus haute valeur que l'or et l'argent. Que n'avons-nous, comme nos ancêtres, ce sens profond de la charité qui les faisait si chrétiens et si dignes!

Enfin, combattons l'égoïsme, ajoutait M. Nepveu, et tenons-nous en garde contre l'esprit de révolte. L'égoïsme est une plaie hideuse qui est en train de paralyser chez nous les plus nobles énergies. Une fois confortablement campé dans une position lucrative, on oublie ce qui se passe autour de soi. Et voilà comment l'indigence côtoie l'aisance, voilà comment la misère voisine avec la richesse et le luxe, ce qui est la source de tant de maux. " Rien de ce qui intéresse mon frère ne doit m'être indifférent ", disaient les anciens. Le curé de Saint-Anicet estime que nous sommes loin de ce temps, tout autant que nous sommes loin de l'époque où l'on disait des premiers chrétiens: " Voyez donc comme ces gens-là s'aiment. " Il faut réagir, s'exclame-t-il, ne pas laisser nos âmes s'avilir. D'autre part, il proclame à bon droit qu'il faut plus que jamais, de nos jours, se mettre en garde contre l'esprit de révolte qui souffle de partout en tempête et menace de faire crouler toutes les institutions sociales. Craignons le bolchévisme, comme on dit maintenant, les grèves, les insubordinations, toutes les tendances au nivellement des classes. Les inégalités sociales sont une nécessité. Il faut savoir en prendre son parti et revenir au communisme chrétien, c'est-à-dire à la justice et à la charité bien comprises, lesquelles respectent le droit de propriété et le droit de succession. Mais pour tout

³ My son, make money honestly if you can, but make money! — Paroles d'un père à son fils débutant dans les affaires.

cela, pour remplir ainsi tous ses devoirs, devant la famille et devant la société, qu'y a-t-il de plus sûr que d'entretenir au milieu de nous cet esprit paroissial qui fut la force de nos pères ?

* * *

On le remarquera sans peine, malgré ce qu'une analyse trop sèche lui fasse peut-être perdre de vie, ce langage éloquent n'est rien autre que celui de la plus haute et de la plus saine philosophie chrétienne et sociale. Ce puissant discours, qui rendait, d'une part, un si bel hommage, en s'appuyant sur l'histoire, à la valeur et à l'influence dans le monde de l'institution paroissiale, devenait, d'autre part, la plus pratique et la plus solide exhortation aux vertus chrétiennes qui sont la force des sociétés aussi bien que celle des individus.

* * *

Il restait à conclure. M. le curé Nepveu le fit dans une péroraison pleine de sens et d'entrain.

" O belle et grande paroisse de Beauharnois, s'écria-t-il, par ta soumission à l'autorité et ton obéissance à tes pasteurs, par ton zèle pour la maison de Dieu et ton activité aux oeuvres de charité, tu as bien mérité de la religion et de la patrie ! Voilà pourquoi tant d'hommes distingués de l'Eglise et de l'Etat te font, au jour de ton centenaire, une si brillante couronne d'honneur. Sois leur en reconnaissante. Mais, que ta reconnaissance monte plus haut. C'est justice, en ce jour de jubilation, qu'elle aille jusqu'à Dieu, l'auteur de tout bien. Honneur à Dieu d'abord ! Honneur à ton esprit paroissial ! Honneur à tes curés ! Honneur à tes pionniers ! Cependant ne va pas t'arrêter en chemin ! En avant toujours, vers de nouveaux combats et vers de nouvelles victoi-

res! C'est ainsi que tu garderas, comme il est dit au livre de l'Exode, la mémoire de ce jour, et que tu le consacreras solennellement au Seigneur, de génération en génération, par un culte éternel. ”

* * *

Il nous est revenu, par plusieurs témoignages, que ce sermon du centenaire de Beauharnois avait fait sur ceux qui l'ont entendu une impression très vive. Nos lecteurs reconnaîtront avec nous qu'il le méritait.

L'abbé Elie-J. AUCLAIR,

de la Société Royale du Canada.

A travers les faits et les oeuvres

La conférence de Spa. — La question du désarmement. — La question du charbon. — L'opinion française. — Un vote à Paris. — La majorité appuie M. Millerand. — La crise polonaise. — Les Bolchévistes envahissent la Pologne. — Les Polonais adressent un appel aux Alliés. — Deux courants. — La France et l'Angleterre. — Une divergence fâcheuse. — Rumeurs à sensation. — Au parlement britannique. — La question irlandaise. — Sombre perspective. — Lloyd George et Asquith. — Aux Etats-Unis. — Les conventions républicaine et démocrate. — Les candidats élus. — Au Canada. — Changements de cabinets. — Des élections au Manitoba et au Nouveau-Brunswick. — Sir Adolphe Routhier.

DEPUIS la dernière fois que nous avons causé avec les lecteurs de la *Revue canadienne*, beaucoup d'événements importants ont tour à tour fixé l'attention publique. L'un des principaux a été la conférence de Spa. On sait que des délégués du gouvernement germanique devaient y rencontrer les chefs des gouvernements alliés. On s'y est occupé principalement de la question du désarmement et de celle des réparations.

Les délibérations ont été longues et ardues. Les Alliés ont insisté pour que l'Allemagne exécute l'article du traité de Versailles qui la force de réduire son armée à 100,000 hommes. Ses représentants ont fait l'impossible pour obtenir le maintien d'un effectif plus considérable. Ils ont représenté qu'un système de police serait insuffisant pour faire face à la situation actuelle en Allemagne. " Des bandes d'individus armés parcourent le pays ", ont-ils dit, " elles pillent et tuent à qui mieux mieux. Elles ne se contentent pas des armes ordinaires, mais emploient des mitrailleuses dont elles ne savent pas faire usage. Ces bandes sont si fortes qu'elles peuvent non seulement faire face à une armée, mais bouleverser le pays. C'est pourquoi il faut un bon corps de

troupes pour leur résister. Ainsi, la semaine dernière, une bande de cinquante à soixante hommes sont sortis d'une forêt de Poméranie et ont cerné le pays et les villages. Un corps de police inférieur en nombre rencontra cette bande mais fut battu. Ces bandes de pillards sont bien organisées et dirigées par un commandement central. Elles sont soudoyées par les Bolchevistes. Si l'Allemagne n'avait qu'une armée de 100,000 hommes, il est fort possible que plusieurs de ces soldats fussent achetés par l'argent des Bolchevistes. Comment voulez-vous qu'une bande de pillards bien organisée puisse être maîtrisée par une force constabulaire qui ne l'est pas aussi bien ? L'Angleterre est forcée de mobiliser 100,000 hommes pour tenir tête à l'Irlande. ”

Toutes ces arguties n'ont pas convaincu les Alliés. Ils ont sommé les Allemands d'accepter l'ultimatum suivant : “ Elle devra démobiliser la plus grande partie de ses troupes. En second lieu, les armes cachées devront être remises aux Alliés. En troisième lieu, le parlement allemand devra adopter une loi qui convertira le Reichswehr en une petite armée régulière tel que pourvu dans le traité de Versailles. Quatrièmement enfin, toutes les autres clauses concernant l'armée et le service d'aviation devront être rigoureusement exécutées. ”

Cependant, comme adoucissement à ces conditions, les Alliés ont consenti à donner aux Allemands six mois de délai, c'est-à-dire jusqu'au 14 janvier 1921, pour réduire leur armée. Leur effectif ne devra pas toutefois dépasser le chiffre de 150,000 hommes au 1er octobre prochain. L'ultimatum contenait un avertissement par lequel on intimait à l'Allemagne que si elle refusait de remplir les engagements plus haut mentionnés, les Alliés se verraient dans l'obligation d'occuper une partie de son territoire, soit dans la région de la Ruhr, soit ailleurs, et cela jusqu'à ce qu'elle se soit conformée aux

conditions de ses vainqueurs. Après beaucoup de protestations, les délégués allemands ont souscrit à la note des Alliés.

On a ensuite abordé la question des réparations. La fourniture du charbon en constituait l'un des points les plus importants. Les Alliés exigeaient que l'Allemagne leur en fournît 29,000,000 de tonnes. Les Allemands ont opposé à cette demande une résistance acharnée. Le débat a été long et ardu. Finalement les délégués germaniques ont signé un arrangement en vertu duquel leur gouvernement mettra à la disposition des gouvernements alliés, à partir du 1er août 1920, durant six mois, deux millions de tonnes de charbon par mois. Le prix de ce charbon sera imputé au compte des réparations dues par l'Allemagne dans la proportion de 62 pour cent pour la France, de 22 pour la Grande-Bretagne, de 8 pour l'Italie et la Belgique respectivement.

Tout ceci démontre que les Allemands, tout en subissant les conditions rigoureuses, ont obtenu des concessions appréciables à la conférence de Spa. L'opinion française s'en est montrée peu satisfaite. On peut en juger par les commentaires de la presse parisienne. St-Brice, dans le *Journal*, écrit : " La conférence a abandonné la voie des résultats définitifs et ne laisse que des regrets après elle. " Pertinax, de l'*Echo de Paris*, déclare : " En dépit des mesures évasives adoptées, la conférence de Spa apporte à la France des avantages probables. " Le *Figaro*, de son côté, fait ces observations : " Le moins que l'on puisse dire est que la situation reste confuse et inquiétante. Les Alliés ont épuisé tous les moyens, conciliation et coercition, auxquels les Allemands ont opposé la force de l'inertie. "

Le résultat de la conférence a fait le sujet d'un débat dans le parlement français. D'après l'arrangement conclu, la France doit avancer mensuellement à l'Allemagne une somme considérable pour la fourniture du charbon. Ce n'est en

réalité qu'un prêt, et le charbon fourni le sera à vingt pour cent meilleur marché que le prix payé par la France actuellement. Comme nous l'avons dit plus haut, l'Allemagne commencera ainsi à s'acquitter de ses obligations pour les réparations encourues par elle.

Toutes ces dispositions prêtaient le flanc à la critique. Cependant on devait tenir compte de la nécessité impérieuse d'avoir du charbon à tout prix pour les industries et le chauffage. M. Millerand a réussi à faire prévaloir ses vues et à faire ratifier l'arrangement. Deux commissions avaient été saisies de la question, celle des finances et celle des affaires étrangères. La première émit un avis défavorable, la seconde, sans se montrer enthousiaste, approuva l'entente de Spa. M. Millerand exposa nettement la situation. " Le charbon est la question de l'heure, a-t-il dit. L'entente de Spa nous donne quatre-vingts pour cent de notre approvisionnement à un prix vingt pour cent moindre que celui que nous payons maintenant. . . Si vous refusez d'adopter ce projet de loi, nous n'avons plus l'obligation de faire d'avances, mais en même temps disparaît d'autre part l'entente de recevoir deux millions de tonnes de charbon par mois. La commission de contrôle n'a plus sa raison d'être et finalement disparaît le privilège d'occuper le district de la Ruhr, si l'Allemagne ne nous livre pas les six millions de tonnes promises à la date fixée. Vous enlevez aussi à nos amis de Belgique et d'Italie le charbon dont ils ont besoin. . . Jusqu'ici la France n'a obtenu que 800 tonnes de charbon par mois. Il faut regarder ses responsabilités en face. Avant cet hiver vous ne serez pas seulement responsables du manque de charbon, mais vous encourrez une plus haute et plus sérieuse responsabilité. "

Le premier ministre a ensuite abordé l'aspect politique de la question. " Il n'est pas seulement nécessaire, a-t-il dit, de faire face à l'Allemagne, mais il faut encore l'union intime

des Alliés entre eux. L'entente de Spa oblige l'Allemagne, qui ne demande pas mieux, d'emprunter aux Alliés. Ce pays est donc subordonné aux Alliés. Et de plus ses colonies sont sous notre contrôle, ce qui l'empêche d'en disposer à son gré en s'en désistant pour les vendre aux neutres. ”

En terminant son discours, M. Millerand a prononcé ces paroles : “ Le gouvernement a besoin de l'appui ferme et constant du parlement, et c'est de cette manière-là seulement que l'on a pu faire face dans le passé aux grandes difficultés qui se présentaient. Si tôt que ces questions seront réglées nous nous occuperons avec votre appui de faire les changements indispensables dans l'organisme constitutionnel. ”

Le débat s'est clos par un vote de 356 voix contre 169, en faveur des propositions du gouvernement.

La session du parlement français a été prorogée le 3 août. Les vacances législatives dureront jusqu'au mois d'octobre. Avant l'adoption finale du budget, le ministre des finances a constaté l'amélioration de la situation économique de la France depuis le mois d'avril. Le déficit semestriel de la balance commerciale, qui était de dix milliards en 1919, est maintenant de huit milliards seulement.

* * *

Dans le discours dont nous venons de donner un aperçu, M. Millerand faisait allusion à l'union des Alliés et rappelait combien il importe de la maintenir. Malheureusement, à l'heure où nous écrivons, cette union est sérieusement compromise. Et c'est le conflit russo-polonais qui la met en péril. Depuis plusieurs mois la Russie rouge et la Pologne ressuscitée sont aux prises. Les Polonais avaient pénétré jusqu'en Ukraine et avaient occupé Kiev. Mais les Bolchevistes ont réussi à les chasser de cette ville, et depuis lors ils ont

obtenu de grands avantages et envahi la Pologne proprement dite. En ce moment, ils sont au coeur de ce pays et menacent Varsovie, la capitale de la république polonaise. S'ils remportent un triomphe définitif, leur objectif est, dit-on, d'établir un gouvernement soviét en Pologne. On soupçonne l'Allemagne d'aider en sous-main les Bolchevistes. Devant cette situation alarmante, les Alliés se sont émus. Durant la conférence de Spa, le premier ministre de la Pologne, M. Ladislas Grabski, leur a fait un pressant appel. " Notre armée, a-t-il dit, combat contre les forces mobilisées de la Russie qui possède une population six fois supérieure à la nôtre. La Russie possède en outre une armée qui est équipée avec les instruments de guerre les plus perfectionnés, fournis par les Alliés aux armées de Denekine, de Koltchak et de Youdenitch. Ces armes comprennent des automobiles blindées, des chars d'assaut, des mitrailleuses et des pièces d'artillerie lourde."

Le gouvernement polonais a demandé l'intervention des Alliés, soit pour obtenir la signature d'un armistice, soit pour aider la Pologne à repousser ses envahisseurs. Les Alliés, par l'intermédiaire du gouvernement anglais, ont pressé la Russie de consentir à un armistice. Mais, après quelques pourparlers, les Bolchevistes ont refusé de suspendre les opérations pendant les négociations. Le fait est qu'ils veulent s'emparer de Varsovie. Dans ces conjonctures, deux courants divergents se sont accusés chez les Alliés. La France s'est montrée ardemment sympathique à la Pologne et désireuse de mettre tout en oeuvre pour la sauver. L'Angleterre a marqué beaucoup moins d'empressement et a même paru blâmer le gouvernement polonais pour la ligue de conduite qu'il avait suivie.

Lorsque les défaites polonaises sont devenues plus nombreuses et plus désastreuses, il y a eu à Hythe une entrevue de M. Millerand avec M. Lloyd George, où l'on a considéré la

gravité de la situation. La décision prise semble avoir été de protéger l'intégrité de la Pologne et son indépendance politique, et de recourir, pour assurer cet objet, non pas à une intervention militaire, mais à un blocus économique très rigoureux contre la Russie au cas où celle-ci ne se rendrait pas aux représentations qui lui sont faites. Ultérieurement les conditions d'armistice et de paix proposées par les Bolchevistes aux Polonais ont été rendues publiques. Elles sont très dures. M. Lloyd George les a communiquées à la chambre des communes. Mais les dépêches n'indiquent pas qu'il les ait déclarées acceptables par la Pologne. Néanmoins, il semblerait que le gouvernement français ait interprété les déclarations du premier ministre britannique comme favorables aux prétentions russes. Car il a été annoncé immédiatement que le cabinet français avait décidé de reconnaître le gouvernement établi dans le sud de la Russie, spécialement en Crimée, par le général Wrangel. Ceci était donné par les agences télégraphiques comme une réponse aux déclarations de M. Lloyd George. Puis une autre nouvelle à sensation était lancée. M. Deschanel donnerait sa démission parce qu'il désapprouvait l'attitude de son ministère. Il serait remplacé par M. Millerand et M. Briand lui succéderait comme premier ministre. Nous croyons qu'il y a dans toutes ces rumeurs beaucoup de fantaisie. Mais ce qui est certain, c'est que la crise polonaise a créé pour les Alliés une situation très difficile.

* * *

Pendant que les incidents de la conférence de Spa et la question polonaise captivaient l'attention publique, le conseil de la Ligue des nations siégeait sans bruit à Saint-Sébastien, en Espagne. A cette occasion, M. Balfour, un des principaux représentants britanniques dans ce conseil, donnait une en-

trevue aux représentants de la presse. Il appelait leur attention sur l'importance du blocus économique comme moyen d'action de la Ligue. Voici les déclarations faites par l'éminent homme d'Etat: " Si l'on applique le blocus économique à une nation qui résiste à la société, cette nation ne pourra garder longtemps son attitude hostile. Aucune ne voudrait se détruire, dans une époque de civilisation, en s'exposant à ce châtement. Il n'est guère probable que l'on s'en serve souvent. La société est en présence de deux dangers: les pays qui ont dit qu'elle était une création inutile et ceux qui voient en elle un remède à tous les différends internationaux. Si toutes les nations lui soumettent leurs problèmes prématurément, avant que leur mentalité ne se soit formée, la société ne pourra fonctionner convenablement. Il faut lui donner le temps de se développer. " Sur la question des îles Aland, qui menaçait de conflit la Finlande et la Suède, M. Balfour dit que la société y a prouvé le bien qu'elle pouvait faire. " Mais, ajoute-t-il, derrière les discussions de ce genre, il faut qu'il y ait de plus fortes sanctions, et ce sont celles-ci qu'elle va étudier. "

En présence de ce qui se passe actuellement un peu partout dans le monde, on se demande si la Ligue des nations pourra jamais jouer le rôle que lui ont assigné ses auteurs.

* * *

La session du parlement britannique touche à son terme. Beaucoup de son temps a été consacré, à part les questions internationales, à la question irlandaise. Elle devient de plus en plus grave, et de plus en plus difficile à régler. La situation de l'Irlande est douloureuse et fait entrevoir les plus sombres perspectives. La coercition et la terreur y sont à l'ordre du jour. Les trois quarts du pays sont en état de

révolte systématiquement organisée. Le sinn-feinn domine dans la majorité des corps municipaux. Il a ses tribunaux, ses constables, sa force armée. Il assume le rôle d'un gouvernement autonome en face du gouvernement britannique. En même temps, les actes de violence se multiplient et les journaux enregistrent tous les jours de nouveaux attentats contre les propriétés et les personnes. L'Angleterre est obligée de maintenir en Irlande une armée considérable.

M. Lloyd George se rend bien compte du péril qui menace le Royaume-Uni. Dans une entrevue avec une délégation de membres de la classe commerciale, il s'est déclaré plus désireux que tout autre de voir se régler la question irlandaise d'une manière qui serait acceptable par la majorité du peuple de l'Irlande. Le gouvernement serait bien disposé à faire la paix, mais il ne saurait permettre que des attentats et des meurtres soient perpétrés plus longtemps. " Tout est prêt, a-t-il dit, pour donner à la nation irlandaise une mesure très grande de liberté, mais il faudrait des garanties nécessaires." M. Lloyd George a invité le parti ouvrier à se servir de son influence pour le règlement de cette question.

C'est sans doute comme réponse au premier ministre que M. de Valera, le pseudo-président de la république irlandaise, a fait la déclaration suivante dans un banquet en l'honneur de l'archevêque Mannix: " J'ai déjà déclaré que je croyais le peuple irlandais prêt à délivrer les Anglais de leur cauchemar, si ces derniers consentaient à accorder à l'Irlande une clause comme celle qui fait partie de l'amendement Platt, inséré dans la constitution de la république de Cuba, qui était la condition de l'évacuation des troupes américaines de Cuba et de la reconnaissance de cette même république par les Etats-Unis. Je n'ai aucune hésitation à recommander au peuple irlandais d'adopter une telle mesure, et si une paix était signée à ces conditions je m'efforcerais pour ma part de

resserrer les bonnes relations entre l'Irlande et le Grande-Bretagne comme il en existe entre l'Irlande et le reste du monde. ”

M. de Valera lui-même ne doit pas se faire illusion sur la nature de la condition stipulée par lui. Accepter l'indépendance de l'Irlande, ce serait pour l'Angleterre démolir de ses propres mains l'édifice séculaire du Royaume-Uni. Le premier ministre a plus d'une fois déclaré que la Grande-Bretagne ne pourrait consentir à un tel démembrement qu'après une guerre où elle aurait été écrasée comme l'Allemagne l'a été en 1918.

En attendant, devant son impuissance à trouver en Irlande des jurés qui consentent à siéger dans les causes criminelles, le cabinet anglais s'est déterminé à présenter une loi pour la répression des crimes. Nous n'en connaissons pas encore le texte, mais les dépêches en ont donné le résumé suivant : “ Ce *bill* donne droit au conseil privé de formuler de nouveaux règlements, s'il le juge à propos, afin de rétablir l'ordre en Irlande. Ces règlements seront des annexes au *Realm Act* de 1914. La durée de ces pouvoirs n'est pas limitée. Mais, comme le *bill* Balfour, ce *bill* restera en vigueur jusqu'à ce qu'il soit rappelé par le gouvernement anglais. Il pourvoit à la détention des prisonniers irlandais dans des prisons anglaises et il donne droit aux autorités de nommer le juge qui présidera au procès dans les offenses qui seront passibles de la peine de mort. Ce *bill* abolit les procès par jury, excepté dans l'Ulster, où la loi ne sera pas appliquée. ”

Naturellement, ce *bill* a provoqué un violent débat dans la chambre des communes. Il a donné lieu à une passe d'armes oratoire entre MM. Lloyd George et Asquith. Celui-ci a tenu le gouvernement responsable de la présente situation en Irlande. “ Elle demanderait un Cromwell, s'est-il écrié,

mais je ne vois pas de Cromwell dans le gouvernement. ” L’orateur a déclaré que le fantôme de la république irlandaise n’avait pour lui rien d’effrayant, parce que la concession du *Dominion Home Rule* à l’Irlande le ferait bientôt s’évanouir. “ L’avez-vous offert ce *Dominion Home Rule*, lorsque vous étiez au pouvoir ? ” lui a-t-on crié du côté ministériel. — “ Non, a-t-il répondu, mais je suis prêt à l’offrir maintenant. ” Dans son discours en réponse à M. Asquith, M. Lloyd George a dénoncé comme dangereuse et fallacieuse la proposition de ce dernier. “ Il n’y a pas un Dominion qui ne possède une armée et qui n’ait le droit de posséder une marine, a-t-il dit. M. Asquith serait-il prêt à accorder à l’Irlande une armée et une marine ? Les ports irlandais sont les points les plus vulnérables de l’empire. Devrait-on les livrer au parlement du Dominion irlandais ? M. Asquith ne fait qu’ajouter aux difficultés et qu’empirer la situation, en faisant savoir partout en Irlande et aux Etats-Unis que les hommes d’Etat britanniques sont disposés à accorder au peuple irlandais le droit de fixer sa destinée politique, tout en étant fermement décidés à lui refuser le droit d’avoir une armée et une marine. ”

M. Lloyd George a prétendu qu’en écoutant le discours de M. Asquith on aurait pu croire que l’Irlande était un paradis en 1918. “ La vérité, s’est-il écrié, c’est que cette année-là il y avait dans l’île voisine une armée de 150,000 hommes engagés dans une conspiration de trahison et dans des négociations avec les Allemands. Cette armée devait attaquer l’Angleterre deux mois après la grande offensive germanique dont elle était informée. Cette même année, nous trouvions dans les poches d’hommes qui sont maintenant des chefs dans le sud et l’ouest de l’Irlande des documents démontrant qu’il y avait une entente entre eux et les Allemands pour nous attaquer à l’heure de notre plus extrême péril. ”

Le discours de M. Lloyd George a été haché d’interrup-

tions. Au cours de ce débat mouvementé, M. Joseph Devlin, l'un des rares députés irlandais qui siègent maintenant dans la chambre, fut suspendu après une scène violente. Le *bill* a été adopté par 289 voix contre 71. Nous serions surpris qu'il donnât au gouvernement britannique les résultats attendus.

* * *

Aux Etats-Unis, les conventions des partis républicain et démocrate ont eu lieu en juin et juillet pour le choix des candidats aux prochaines élections présidentielles. La convention républicaine s'est tenue à Chicago au commencement de juin. Les principaux candidats en présence étaient le général Wood, MM. Lowden, gouverneur de l'Illinois, et Hiram Johnson, sénateur. La concurrence a été vive. Après sept tours de scrutin, aucun des trois candidats, Wood, Lowden et Johnson, n'avait atteint la majorité absolue requise pour l'élection. Le sénateur Harding, considéré comme un *dark horse* possible, avait eu seulement 56 voix au premier tour. Mais ses amis résolurent de le pousser en avant, puisque le succès des trois principaux concurrents semblait problématique. Au huitième tour, il reçut 133 voix. Ceci déterminait sa victoire. Une foule d'électeurs se rallièrent à lui. Au neuvième tour, il avait 374 voix. Et enfin, au dixième, il se voyait élu par 695 voix, soit 200 voix de plus que la majorité absolue. Le gouverneur du Massachusetts, M. Calvin Coolidge, a été choisi comme candidat à la vice-présidence.

Dans son discours d'acceptation, le sénateur Harding s'est prononcé en faveur du gouvernement constitutionnel par les partis plutôt que par les individus et orienté vers des objectifs nationaux plutôt qu'internationaux. " Avec un sénat avisant, comme la constitution y pourvoit, a-t-il dit, je me rendrais avec confiance auprès des pays d'Europe et

de la terre, leur proposant cette entente qui fait de nous un participant volontaire dans la consécration des nations à une nouvelle direction, de mettre les forces morales du monde, l'Amérique inclus, au service de la paix et de la justice internationale, laissant encore l'Amérique libre, indépendante, mais offrant son amitié à tout l'univers." Nous avouons que ce charabias ne nous paraît guère propre à provoquer l'enthousiasme.

La convention du parti démocrate a eu lieu à San-Francisco le 28 juin. Elle a duré neuf jours et l'élection n'a pu se faire qu'au quarante-quatrième tour de scrutin. La lutte entre les différents aspirants aux honneurs présidentiels a été d'une extraordinaire ténacité. Les principaux concurrents étaient MM. Palmer, procureur général des Etats-Unis, Cox, gouverneur de l'Ohio, et McAdoo, gendre du président Wilson. Ce dernier n'avait pas vraiment fait acte de candidat. Mais ses partisans le présentaient et luttaient quand même pour l'élire. Longtemps, le choix a paru devoir se faire entre MM. McAdoo et Palmer. Au premier tour, M. Cox n'avait eu que 134 voix, M. Palmer en avait 256, et M. McAdoo 266. Au trente-septième tour le résultat était comme suit: McAdoo 405; Cox 386; Palmer 202. Au quarante-troisième tour les partisans de M. Palmer se rallièrent à M. Cox qui eut 568 voix contre 412 données à M. McAdoo. Le quarante-quatrième tour donna ce résultat: Cox 702, McAdoo 266. C'était 729 voix qu'il fallait réunir pour être élu. Alors le leader des forces de M. McAdoo proposa lui-même que l'élection de M. Cox se fit par acclamation, ce qui eut lieu au milieu d'un enthousiasme délirant. M. McAdoo s'est déclaré heureux que le choix ne fût pas tombé sur lui.

Dans son discours d'acceptation, le candidat démocrate a exposé assez longuement ses principes. Il a insisté sur le fait que la société des nations est le grand sujet de litige

entre les deux partis. " La question, a-t-il dit, est de savoir si nous allons faire partie de cette société, à laquelle le président Wilson, en notre nom, a donné son adhésion. Le candidat républicain, le sénateur Harding, propose que nous n'en fassions pas partie. Comme démocrate, je me déclare favorable à cette société. Le premier devoir de la nouvelle administration sera de ratifier le traité, et je prédis que le peuple élira des partisans de la société des nations au sénat américain. " M. Cox a condamné les réserves du sénateur Lodge, et il a proposé deux interprétations: a) que les Etats-Unis fassent partie de la société des nations en autant qu'elle décidera des questions relatives à la paix; b) que sa constitution ne puisse être amendée par aucun traité.

Depuis que M. Cox a été élu comme candidat démocrate, les journaux ont publié de lui une expression d'opinion relative aux relations américaines avec nous. On lit dans une lettre qu'il adressait naguère à sir James Aikens, lieutenant-gouverneur du Manitoba: " J'ai toujours prêché une meilleure entente entre les gouvernements de langue anglaise du Canada et des Etats-Unis. Dans les questions de civilisation et plus particulièrement de bienfaisance, notre division est purement gouvernementale. Espérons, du fait que nos soldats ont combattu côte à côte, que les deux grandes puissances de ce continent travailleront de concert pour assurer la paix et le bonheur du monde. "

Autant que nous pouvons juger de loin les hommes et les choses, nous inclinons à trouver M. Cox plus acceptable que son adversaire, toutes réserves faites sur plusieurs points de son programme.

* * *

Au Canada, des événements politiques importants se sont produits durant les deux derniers mois. A l'issue de la session

fédérale, qui a été prorogée le 19 juillet, sir Robert Borden a donné sa démission comme premier ministre, après avoir exposé ses raisons dans un caucus de ses partisans. Les groupes qui appuyaient le ministère se sont définitivement fusionnés sous le nom de parti national, libéral et conservateur, avec un programme dont la protection aux industries canadiennes forme l'article principal. Et enfin M. Meighen a été appelé à reconstituer le gouvernement comme successeur de sir Robert.

Le premier ministre disparu a été jugé diversement. On ne saurait refuser de reconnaître qu'il était doué de facultés éminentes. Il possédait une grande fermeté de caractère, une réelle puissance intellectuelle, une rare aptitude au travail. Parmi ceux-là même qui avaient différé d'opinion avec lui sur des questions très graves, il y en avait bien peu qui ne rendissent hommage à sa sincérité et à son intégrité. Le moment d'apprécier avec impartialité sa carrière n'est pas encore arrivé. Voici quelle est la composition du cabinet reconstitué : premier ministre et ministre des affaires étrangères, M. Arthur Meighen ; ministre du commerce, sir George Foster ; ministre de la justice, M. C.-J. Doherty ; secrétaire-d'Etat, M. A.-L. Sifton ; président du conseil et ministre de l'immigration et de la colonisation, M. Calder ; ministre des finances, sir Henry Drayton ; ministre des chemins de fer, M. le Dr J.-O. Reid ; ministre de l'intérieur, sir James Lougheed ; ministre des postes, M. P.-E. Blondin ; ministre de la marine et des pêcheries, M. C.-C. Ballantyne ; ministre du travail, M. G.-O. Robertson ; ministre de la milice, M. Hugh Guthrie ; ministre de l'agriculture, M. S.-F. Tolmie ; ministre des travaux publics, M. F.-B. McCurdy ; ministre des douanes et du revenu de l'intérieur, M. R.-W. Wigmore ; ministres sans portefeuille, sir Edward Kemp et M. E.-K. Spinney. Les seuls nouveaux ministres sont MM. Wigmore, McCurdy et Spinney.

Dans la province de Québec, il y a eu aussi une reconstitution de ministère. Conformément aux rumeurs qui circulaient depuis longtemps, sir Lomer Gouin a donné sa démission comme premier ministre. Il occupait ce poste depuis seize ans. C'est la plus longue administration que notre province ait eue. L'honorable Alexandre Taschereau a succédé à sir Lomer. Le nouveau cabinet est composé de la même manière que l'ancien. La seule adjonction est celle de l'honorable M. Perron, qui devient ministre sans portefeuille. Sir Lomer Gouin a été nommé membre du conseil législatif.

* * *

Des élections générales ont eu lieu dans deux provinces, au Manitoba dans le mois de juin, et à la Nouvelle-Ecosse dans le mois de juillet. Le résultat du scrutin au Manitoba a été très complexe. Le gouvernement Norris compte environ 22 partisans dans la nouvelle chambre, les conservateurs ont 8 députés, les fermiers 9, les travaillistes 10, et il y a quatre ou 5 indépendants. C'est un émiettement. L'avenir dira si un tel état de choses est avantageux.

Au Nouveau-Brunswick, le gouvernement Murray a été plus heureux. Il reste avec une majorité aussi forte qu'auparavant. Les libéraux ont 30 députés, les conservateurs 1, les travaillistes 5, les fermiers 6. Evidemment au Manitoba et au Nouveau-Brunswick, les fermiers étaient moins bien organisés que dans l'Ontario, car ils n'y ont pas remporté de grands succès.

* * *

Nous ne saurions clore cette chronique sans nous incliner devant la tombe d'un des hommes les plus éminents de notre province. Sir Adolphe Routhier est mort à Saint-

Irénée le 27 juin dernier, à l'âge de 81 ans. Il avait occupé une grande place dans notre magistrature, dans notre littérature et dans notre vie nationale. Une autre plume que la nôtre retracera dans cette revue, croyons-nous, la physionomie et appréciera l'oeuvre de cet homme distingué. Mais nous tenons à lui rendre nous-même ici notre tribut d'hommage. Le juge Routhier a été assurément l'un des hommes les plus brillamment doués que notre nationalité ait produits. Il possédait une rare variété de facultés. Et il avait fécondé par l'étude les talents qui lui avaient été départis. Poète et prosateur, il a cultivé bien des champs divers. On signalera en sa personne le juriconsulte, le publiciste, l'orateur. C'est à ce dernier trait que je voudrais m'arrêter un instant, parce qu'il évoque en moi les plus vivaces souvenirs. Je n'oublierai jamais cette soirée de l'année 1876 — plus de quarante-quatre ans ! — où le juge Routhier conquit d'un seul coup la gloire oratoire. Il arrivait d'Europe où il avait fait un voyage précieux par les connaissances dont s'était enrichi son esprit et les amitiés illustres qu'il avait acquises. Et il donnait dans la salle Victoria — plus tard le Tara Hall —, sous les auspices du cercle catholique de Québec, une conférence sur les conférenciers de Paris. Il était déjà un homme très en vue. Ses écrits dans les journaux, ses polémiques avec MM. Fabre et Fréchette, ses *Causeries du dimanche*, ses débuts brillants dans la magistrature, spécialement son célèbre jugement relatif à l'influence indue dans l'élection contestée de Charlevoix, lui avaient donné déjà un grand prestige. Mais la conférence dont nous parlons vint mettre le sceau à sa réputation. Elle le plaça au premier rang de nos orateurs. Ce fut véritablement un enchantement. La vivacité du style, la diction, la voix, le geste, tout contribuait à captiver, à charmer l'auditoire, M. le juge Routhier ne lisait pas, il disait. Il interprétait avec un art merveilleux les citations magnifiques dont

sa conférence était émaillée. Ils les commentait en maître. Il faisait revivre devant nous les fêtes oratoires dont il s'était enivré à Paris et lui-même parlait avec une éloquence qui semblait un écho fidèle des nobles accents entendus là-bas. Pendant plus d'une heure, il nous tint suspendus à ses lèvres. Et au sortir de la salle, les auditeurs séduits et ravis proclamaient d'une voix unanime que le juge Routhier était le plus éloquent de nos orateurs. Cette appréciation n'était pas le résultat d'une surprise et elle n'avait rien d'exagéré. Nous avons entendu bien des fois parler M. Routhier, et toujours nous avons subi le charme de sa parole pleine de mouvement, d'éclat et de chaleur communicative.

Pendant trente ans, il a été l'orateur attiré de nos grandes célébrations, de nos grandes manifestations nationales. Ses oeuvres oratoires forment deux volumes que l'on relit avec plaisir et profit. Mais nous avertissons le lecteur que, pour M. Routhier comme pour beaucoup d'autres, la parole écrite ne donne qu'une idée incomplète de la parole parlée. Il était éloquent non seulement par ce qu'il disait mais par la manière dont il le disait, par la voix, par l'accent, par le geste, par ce je ne sais quoi qui se dégage de toute la personne et qui captive l'auditeur.

Ces lignes ne sont qu'une évocation. Et nous devons faire effort pour supprimer ce qu'il y aurait de trop personnel dans les émouvantes réminiscences qui nous rappellent tant d'années envolées pour toujours. D'autres apprécieront, étudieront la carrière et les oeuvres du juge Routhier. Nous tenons cependant à signaler les deux grands exemples de sa vie : celui d'un labeur constant et celui d'une foi sans tache. M. Routhier est resté fidèle à la loi du travail jusqu'aux extrêmes limites de l'âge. A quatre-vingts ans, il écrivait encore, il traçait encore les plans d'oeuvres nouvelles. Admirable leçon

pour notre jeunesse, souvent trop éprise de plaisir et trop peu soucieuse de l'effort intellectuel ! M. le juge Routhier était en outre un de ces chrétiens qui, dans toute la réalité de l'expression, " vivent comme ils pensent ". Il était beau de voir ce vieillard chargé d'années et d'honneurs accomplir avec une piété d'enfant ses devoirs religieux. M. Routhier avait écrit un livre d'apologétique *De l'homme à Dieu*, qui était une bonne action. Nous pouvons dire, et ce sera notre dernier éloge, que les actes de sa vie quotidienne en étaient le plus beau commentaire.

Thomas CHAPAIS.

Saint-Denis, 16 août 1920.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

CROQUIS LAURENTIENS, par le Frère Marie-Victorin, des Ecoles chrétiennes, avec préface d'Ernest Bilodeau et des illustrations par Edmond-J. Massicotte, 304 pages. — Montréal, 1920.

Nous sommes bien en retard pour saluer la naissance de ce frère cadet des *Récits laurentiens*. *Croquis* ou *récits*, le naturaliste homme de lettres qu'est le cher Frère Marie-Victorin s'entend à fixer les uns et les autres avec une maîtrise et un charme de style vraiment remarquables. C'est un *régionaliste* dans le bon sens du mot. Il nous raconte ou il nous peint les gens et les choses du pays avec un goût sûr et un naturel parfait. *Croquis* ou *récits laurentins*, voilà de beaux livres à donner en prix, aux enfants, aux grandes personnes et... à soi-même. Ils nous font mieux connaître et mieux aimer ce que nous connaissons et aimons déjà.

E.-J. A.

* * *

LES FORGES SAINT-AURICE, Volume 6e des *Mélanges Historiques* de M. Benjamin Sulte, annotés et commentés par M. Gérard Malchelosse. — Chez Ducharme, Montréal, 1920.

Nos lecteurs se souviennent de ce que nous avons déjà dit ici des compilations, un peu mal ordonnées peut-être, mais si intéressantes, que M. Malchelosse a entrepris de nous donner des oeuvres du vétéran des lettres canadiennes qu'est M. Benjamin Sulte. Disons, pour ne pas nous répéter, que les *Forges Saint-Maurice* sont dignes de tout ce que nous possédons déjà du même auteur. Ce dernier volume, qui traite d'un seul sujet, a même l'avantage d'être plus *un* que les précédents. Comme tout ce qui sort de la plume de M. Sulte, c'est pittoresque et instructif, et cela se lit très bien. Mais n'y cherchez pas du style harmonieux et de la cadence. Le vieil érudit nous affirme, chaque fois qu'on lui en parle, qu'il n'en veut pas. "Ce sont des phrases", dit-il, avec ce sourire entendu que je ne connais qu'à lui.

E.-J. A.

* * *

LA VIEILLE MAISON, beau volume en vers, de 220 pages, par Mlle Blanche Lamontagne. — Bibliothèque de l'*Action française*, Montréal, 1920.

On ne présente plus à des lecteurs canadiens Mlle Blanche Lamontagne, la captivante poétesse de Témiscouata. Tout le monde en parle, même les prédicateurs de Notre-Dame! On a dit que ses qualités dominantes, ce

sont l'émotion, la grâce et la simplicité. Son vers est facile autant qu'il est naturel. C'est un rare mérite. Dans ce dernier recueil, après un hymne à la vieille maison, elle nous fait entendre les chansons de la porte, de la fenêtre, du poêle, du "ber", de la lampe, de la croix du mur... C'est simple et frais comme une belle matinée de printemps canadien, ou encore comme un coeur de jeune fille pur et candide. Et puis, tout ce verbiage charmant et harmonieux, même quand il parle d'amour, sait rester si chrétien et si digne. De tels livres se présentent bien tout seuls... Mais nous savons que Mlle Lamontagne y gagne encore en présentant les siens elle-même. Au lieu d'un exemplaire, on en achète deux. Au lieu d'un cent pour la commission scolaire, on en prend deux cents ! Nous parlons d'expérience.

E.-J. A.

* * *

EN MOCASSINS, par M. Arthur Guindon, p. s. s., — Chez les Sourds-Muets, à Montréal, 1920.

M. Guindon, un modeste qui sait beaucoup de choses, a un faible pour les "sauvages" et pour "Dollard" — le fameux héros de 1660. Il écrit en prose et il commet des vers qui ne sont pas mal tournés. C'est un chercheur et c'est un ami de la nature et de l'histoire. *En mocassins*, vous devinez, sous ce titre, des choses de trappeurs et de coureurs des bois, des histoires antiques et savoureuses — des évocations de *sorciers* et de *manitous*? Et vous devinez juste! Prenez son livre, au "Père Guindon". Lisez-le bien. Vous passerez quelques bons quarts d'heure et vous vous instruirez. Mieux que personne, l'auteur sait ce que *mocassin* veut dire, et il vous le fait bien voir. Pour ne pas cesser d'être un *visage-pâte*, — mais l'est-il? — il n'en aime pas moins son frère le *peau-rouge*, et il le fait aimer.

E.-J. A.

* * *

L'ANTHOLOGIE DES POETES CANADIENS, par Jules Fournier, préface de M. Olivar Asselin, 300 pages. — Chez Granger, à Montréal, 1920.

Jules Fournier, mort trop tôt, avait bien du talent. M. Asselin, son ami, n'est pas moins richement doué. Mais est-ce bien une *anthologie*, c'est-à-dire un recueil de nos meilleures productions des poètes canadiens, qu'ils nous ont donnée? Il est permis d'en douter. Asselin et Fournier resteront devant l'histoire, en dépit de leur incontestable valeur, des mécontents irréductibles. Rien n'est digne, rien n'est bon, rien n'est beau, de

ce qui se publie chez nous ! Asselin le déclare, Fournier l'avait écrit. Pour eux, c'est affaire décidée. Même Fournier l'avait écrit chez nous à la *Revue canadienne* (en 1906, sous l'ancienne administration), ce qui nous vaut d'être dénommé, par M. Asselin, *un caveau funéraire et orthodoxe*. L'intention de piquer à froid est évidente. M. Asselin a beaucoup de noir dans son encre. Il n'a rien de *funèbre* dans sa manière, soit, mais rien non plus de très gai. Pour ce qui est de son *orthodoxie*, il a maintes fois fourni au public l'occasion de l'apprécier. En tout cas, l'*anthologie* de son ami Fournier, qu'il a préfacée et mise au point, et qui est bien plutôt une collection quelconque d'oeuvres quelconques, parfois d'oeuvres véritables, d'autres fois d'essais d'écoliers ou d'élucubrations qui ne valent pas le papier sur lequel elles sont écrites, mérite simplement d'être conservée comme un volume très curieux, original, où il y a de tout, excepté un choix, c'est-à-dire ce qu'il devrait y avoir. E.-J. A.

* * *

SOCRATE ET LA PENSÉE MODERNE, par René Millet, ancien ambassadeur. — Chez Plon-Nourrit (8, rue Garancière—Paris VIe), 1919.

Ce livre est la complète et substantielle application à l'histoire de la philosophie de cette définition de M. Boutroux: " L'homme dont les idées sont les plus vivantes dans la société contemporaine, c'est Socrate. " Défigurée par ses disciples aux noms éclatants, Platon, Aristote, sa doctrine aboutissait à l'emploi de la pure méthode expérimentale dans l'étude de l'homme et nous semble aujourd'hui voisiner avec ce qu'on est convenu d'appeler le *pragmatisme*. Par là, le plus grand sage de l'antiquité nous apparaît comme un précurseur, et l'on comprend mieux que sa hardiesse ait mérité la ciguë. M. René Millet, avec une puissance d'analyse et de documentation raisonnée qui donne à son oeuvre une valeur d'originalité remarquable, a mis en pleine lumière la haute figure de Socrate en l'entourant d'une atmosphère appropriée. Il nous dépeint, en traits décisifs, ses origines, sa vocation, sa rupture avec les philosophes naturalistes, le rôle qu'il attribua à l'intuition dans la mise en oeuvre de sa méthode, ses rapports avec les sophistes, son autorité sur la jeunesse de son temps, son règne éphémère sous la domination de Périclès, comparable à la Renaissance, sa participation exacte aux luttes et à la vie publique d'Athènes, son procès et sa mort enfin, exemples immortels qui consacreront à jamais sa mémoire. Quelle leçon dans cette évocation d'une éloquente précision, et combien actuelle !

* * *